



Thomas Dubruel :
« 95% des Turcs
connaissent bien la
marque Renault »

> P. 7

Camilo Guevara,
loin des traces de son père



> P. 5

Cevza Başman : « Notre vision
est basée sur le potentiel du
pays en terme de terroir, nous
voulons mettre en valeur les
cépages uniques qu'on
retrouve en Turquie. »



> P. 10

Aujourd'hui la Turquie



M 4388-140 F 6 50 € RD
N° ISSN : 1305-6476

Istanbul - Paris - Ankara - Genève - Izmir - Bruxelles - Bodrum - Montréal



Le 5 novembre Iş Sanat ouvre la
nouvelle saison culturelle avec
un concert de Borusan Istanbul
philharmonie, sous la direction
de Gürel Aykal.

12 TL - 6,50 euros

www.aujourdhuiturquie.com

Le Journal francophone de la Turquie numéro 140, Novembre 2016

Justin Trudeau et Manuel Valls, des alliés de circonstances

Le Premier ministre français, Manuel Valls, était en visite au Canada du 13 au 15 octobre pour rencontrer son homologue canadien Justin Trudeau. Les deux hommes se connaissent bien et aux vues des images de leurs entretiens on aurait pu croire qu'ils s'entendaient comme larrons en foire. Mais, ne vous y méprenez pas, la réalité est toute autre. L'amitié entre les deux compères n'est que circonstancielle et des différences de tailles - sans mauvais jeux de mots - existent entre les deux Premiers ministres.



Il est vrai que Justin Trudeau et Manuel Valls commencent à bien se connaître puisqu'ils se sont rencontrés à plusieurs reprises, mais partagent aussi certaines idées. Les images des deux Premiers ministres, tout sourire, qui s'appellent par leurs prénoms respectifs devant les médias, mais aussi à la Chambre des communes, ainsi que leurs discours semblables sur les questions en matière de politique internationale le confirment. Mais derrière cette complicité apparente se cachent des enjeux politiques et stratégiques. En réalité, Justin Trudeau et Manuel Valls ont un unique et véritable point commun : la rationalité. Et derrière cette caractéristique, on retrouve chez eux ce même sens de la stratégie et de la communication. En définitive, chacun sait qu'il a besoin de l'autre pour atteindre ses objectifs.

(lire la suite page 8)



Fikret Orman, président de Beşiktaş : le bâtisseur du nouveau

Lorsque l'on traverse le Bosphore sur un Vapur, de la rive asiatique à la rive européenne, on ne peut manquer le tout nouveau stade de Beşiktaş, le Vodafone Arena, niché au pied du parc de Maçka en plein cœur de la vieille ville d'Istanbul.

Comment ne pas penser alors au stade de la Bombonera dans le quartier de la Boca à Buenos Aires ou au Parc des Princes à Paris dont les dirigeants ont su résister à la tendance à l'exil dans les banlieues-dortoirs ?

Ce stade flambant neuf symbolise également la renaissance de ce club populaire plus que centenaire, champion turc en titre et unique représentant de la Turquie en Ligue des Champions. L'occasion était donc toute trouvée pour rencontrer son président Fikret Orman, à la tête du club depuis 2012 et réélu pour un troisième mandat au printemps 2016.

Une rencontre saisissante par l'éthique du discours et la réserve de ce quadragénaire, assez rares.

C'est un homme calme, souriant et prudent qui nous reçoit au 12^e étage d'un immeuble de bureaux du vieux quartier européen. Il pourrait s'enorgueillir d'avoir redressé un club dont il a pris les commandes en 2012 pour l'emmener jusqu'en Ligue des Champions avec un titre de Superlig (la première division turque) en poche, mais Fikret Orman garde les pieds sur terre, mesure la hauteur des défis à venir et se sent toujours l'obligé des supporters et de son rôle de président d'un club historique au sens propre, car établi depuis 1903. Lors de son élection, le club est en lam-



(lire la suite page 5)



Dr. Hüseyin Latif

Directeur
de la publication

Le livre en Turquie

Dans son article dans *Hürriyet* datant du 23 octobre dernier, Kanat Atkaya nous informe que la Turquie se place en 235^e position en terme de besoin de livres.

(lire la suite page 5)

Retour sur...

Yazgülü Aldoğan : « Journalisme comme idéale de vie », l'édito de Mireille Sadège, P. 3

L'Automne, c'est la saison de l'art !, Sirma Parman, P. 12

Québec, ville culturelle de l'année dans le monde, Camille Saulas, P. 9

Les olives Kürşat s'exportent



(lire la suite page 10)





Dr. Olivier Buirette

Octobre 2016 : le « non » hongrois à l'accueil des migrants et ses conséquences en Europe

Le dimanche 2 octobre 2016, Viktor Orban, Premier ministre hongrois conservateur et régulièrement réélu depuis 2010, organisait un référendum sur l'accueil des migrants sur son territoire. Bien qu'avec une faible participation (environ 45%), la consultation devait rejeter par 98,5 % de « non » l'accueil des populations venant principalement de la Syrie en guerre civile depuis des années et qui en 2015 devaient être plus d'un million à prendre ce que l'on appelle la « route des Balkans » remontant vers l'Europe du nord pour fuir ces régions où les massacres n'en finissent plus.

La finalité des cortèges de migrants est l'Allemagne et la Grande-Bretagne, mais pour cela les deux voies d'accès principales sont l'Ex-Yougoslavie avec une route jugée peu sûre, ou via l'Europe centrale et notamment la Roumanie et la Hongrie. Cette dernière avait réagi violemment en recouvrant ses frontières de barbelés et de barricades afin d'endiguer ce « flux. »

Le pouvoir, très conservateur et à tendance populiste, en place à Budapest depuis 2010 autour de Viktor Orban, qui avait été dans les années 90 le plus jeune premier ministre de l'ex-camp socialiste, devait se servir de cette tragédie pour accentuer encore la mise en place de ce qui devient de plus en plus un État à tendance autoritaire en Hongrie. En effet, on se souvient des lois édictées notamment sur les restrictions des libertés fondamentales comme celle sur la presse qui avait beaucoup choqué en son temps. Hélas, on se souvient aussi du peu de réactions de l'Union européenne et, encore plus inquiétant, on constate que cette politique populiste hongroise fait en quelque sorte « école » dans les pays voisins comme la Slovaquie et la Pologne dont la Présidente du conseil des ministres, Beata Szydło, avait annoncé à son arrivée au pouvoir en novembre 2015 vouloir s'inspirer de l'expérience hongroise menée par Viktor Orban.

Il est manifeste que cette crise migratoire n'a rien arrangé à la situation de l'Union européenne qui depuis 2008 ne cesse d'affronter des crises diverses : financière, économique, sociale, sécuritaire et à présent migratoire, ce qui a pour effet de poser de nouveau l'épineuse question d'une gestion commune des frontières. Tout cela étant difficile à organiser et à mettre en place, un terrain propice est donc apparu récemment dans lequel des réponses souvent violentes des États à dérives populistes et autoritaires - comme dans le cas de la Hongrie - ont pu s'engouffrer recouvrant leurs frontières de barbelés et de miradors pour, disent-ils, protéger leurs populations des flux migratoires.

Lisez l'intégralité de cet article sur notre site internet
www.aujourdhuiturquie.com

En septembre dernier, l'état de santé d'Hillary Clinton, en lice pour la Maison-Blanche, a remis à l'ordre du jour une question qui a suscité des débats l'année dernière : nos chefs d'État sont-ils trop âgés ? Et, par extension, l'âge des candidats à la présidentielle, qu'elle soit américaine ou française, pose-t-il problème ?

C'est un fait indéniable, on observe une surreprésentation flagrante de candidats d'un certain âge dans la course à la présidence en France, et ce phénomène n'est pas nouveau. Charles de Gaulle avait 75 ans quand il a été élu Président de la République française en 1965, Pompidou en avait 58 en 1969 et fut le seul Président en fonction dont le mandat a été interrompu par son décès. En 1974, Valéry Giscard d'Estaing avait 48 ans, tandis que François Mitterrand en avait 65 en 1981, et a fini son mandat à l'âge de 78 ans. Quant à Jacques Chirac, il a pris ses fonctions 63 ans et a rempli deux mandats consécutifs jusqu'à l'âge de 75 ans.

Quant à nos deux derniers chefs d'État, Nicolas Sarkozy est devenu Président à 52 ans - faisant de lui le plus jeune Président de la Ve république après Valéry Giscard d'Estaing, et François Hollande en avait 58. Si ces derniers sont certes plus jeunes que leurs prédécesseurs, et Nicolas Sarkozy on ne peut plus « dynamique » - qui sort d'un avion et se lance, à peine arrivé, dans un footing ? -, il s'avère tout de même qu'ils ne sont pas de la première jeunesse.



Nos chefs d'État sont-ils trop âgés ?

Et qu'en est-il des candidats à la présidentielle de 2017, ou du moins des candidats dont on entend le plus parler ? Du côté du Parti socialiste (PS), François Hollande aura 62 ans, Arnaud Montebourg en aura 53, tandis que Gérard Filoche en aura 70 ! Chez Les Républicains (LR), Nicolas Sarkozy - qui avait fait la grande promesse de se retirer de la vie politique - a 61 ans, François Fillon a un an de plus et Alain Juppé a 71 ans. Du côté des outsiders, on compte évidemment Marine Le Pen qui, malgré ses idées rétrogrades, aura seulement 49 ans, ainsi que Jean-Luc Mélançon qui a 65 ans.

Parmi les candidats les plus vaillants, nous pouvons citer François De Rugy (42 ans), Cécile Duflot (41 ans), et Karima Delli (37 ans). Depuis que Cécile Duflot a été éliminée à la primaire, avouons-le nous, François De Rugy et Karima Delli ne sont pas les politiciens que l'on retrouve tous les jours aux informations ou à la tête des sondages. Mais, c'est sans compter sur Emmanuel Macron (38 ans) qui prépare clairement le terrain pour tenter de devenir le prochain Président français.

Sur la scène internationale, on observe la même tendance. À titre d'illustration, les deux candidats à la Maison-Blanche sont âgés de 68 ans pour Hillary Clinton, et de 70 ans pour le candidat républicain qui continue à faire les manchettes. Rares sont les Barack Obama - qui avait été élu à l'âge de 47 ans - ou les Justin Trudeau - Premier ministre canadien de 44 ans qui est l'un des plus jeunes chefs d'État sur la scène internationale. Et cela est bien regrettable.

Ne serait-il pas temps de passer le flambeau ? Encourager les jeunes, qui sont l'avenir de nos pays, à se lancer dans la politique ? Car, comme l'explique Jean-François Godbout, professeur du département de sciences politiques à l'Univer-



sité de Montréal, l'âge d'une personne influence grandement sa vision politique et les jeunes ont tendance à démontrer des idées plus progressistes. Ne faudrait-il donc pas des personnes « jeunes et dynamiques » avec de nouvelles idées moins conservatrices afin de renouveler notre classe politique qui semble gangrénée par la corruption, l'immobilisme, et souvent par des idées d'un temps révolu ? D'autant plus que, rappelons-le, pour être éligible à la plus haute fonction de l'État le critère de l'âge minimum est de 18 ans révolus (art. LO 127 du code électoral).

Malheureusement, il ne semble pas que l'âge de nos Hommes d'État - ne parlons même pas de la parité homme femme - préoccupe réellement les électeurs. Selon un sondage Opinionway pour Metronews et LCI, il s'avère que les Français n'estiment pas, en général, le critère de l'âge comme étant déterminant, puisque c'est tout bonnement 52% des Français qui ne prennent pas en considération l'âge des candidats à l'élection présidentielle. Frédéric Micheau, directeur du département opinion et politique chez OpinionWay, souligne qu'en réalité « le critère de l'âge des candidats a plutôt tendance à s'effacer ». Mais qu'en pensent les jeunes électeurs ? Selon les résultats d'un nouveau sondage de OpinionWay, publié sur Le Figaro, les jeunes estiment que le/la futur(e) Président(e) de la République devrait être avant tout honnête et compétent ; deux critères qui ne semblent pas être les caractéristiques les plus représentatives de notre classe politique.

* Camille Saulas

Point sur l'accord migratoire entre l'UE et la Turquie

Confrontée depuis plusieurs mois à un flux migratoire massif en Méditerranée orientale et à la difficulté d'y répondre, l'UE a signé avec la Turquie, dans l'urgence, l'accord du 18 mars 2016 qui a suscité polémiques et inquiétudes, liées à la crainte d'une remise en cause du droit d'asile et aux concessions faites à une Turquie en position de force.

Sept mois après son entrée en vigueur, quel bilan peut-on dresser de cet accord ?

À titre de rappel, les termes de l'accord étaient les suivants :

- **Le renvoi vers la Turquie, à compter du 20 mars 2016, de tous les migrants entrés illégalement sur le territoire grec** qui ne demandaient pas asile ou ceux dont la demande serait jugée irrecevable en Grèce.

- **Le « deal du 1 pour 1 »** : pour chaque Syrien renvoyé en Turquie, un Syrien de la Turquie pourrait être réinstallé dans un pays de l'Union européenne (dans la limite d'un plafond de 72 000 personnes).

- **Le versement d'une aide financière de l'UE à la Turquie de 6 milliards d'euros** en deux temps : 3 milliards d'euros (1 milliard d'euros provenant du budget de l'UE et 2 milliards d'euros versés par les États membres) destinés à faciliter l'accueil des réfugiés, sur la base de projets conjointement définis, puis, une fois ces ressources intégralement affectées et sous réserve du respect de

l'ensemble des engagements précités, un versement supplémentaire de 3 milliards devait avoir lieu.

À titre de contreparties politiques, **la libéralisation des visas pour les ressortissants turcs vers les pays membres de l'UE et la relance des négociations concernant l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne.**

Sept mois après la signature de l'accord, quel bilan peut-on en tirer ?

S'agissant des flux migratoires vers l'Europe et de l'accueil des réfugiés

L'accord a clairement atteint son objectif puisque les flux de migrants au départ de la Turquie ont nettement diminué. **En 2015, ils étaient plus d'un million à avoir rejoint l'Europe par la mer, alors que de janvier à juillet 2016, ils n'étaient plus que 250.000** selon le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Selon la Commission Européenne, depuis le mois de juin, 47

personnes arrivent en moyenne chaque jour sur les côtes grecques, contre **plus de 1.700** le mois précédant la mise en œuvre de l'accord.

Néanmoins, **le dispositif de renvoi s'avère difficile** à mettre en œuvre : selon la Mission d'information au Sénat sur la position de la France à l'égard de cet accord, alors que 20.000 migrants seraient arrivés irrégulièrement depuis le 20 mars, seuls **633 ont fait l'objet d'un renvoi vers la Turquie au 7 octobre.**

Ces chiffres sont liés au retard dans le traitement des demandes d'asile par les services grecs, sur qui l'accord a fait peser une charge considérable. Les îles grecques ont besoin d'experts, d'interprètes, de médecins et de juristes. Ces difficultés conduisent au maintien dans les hotspots grecs de plus de 15 000 migrants dans des conditions matérielles précaires.

* Sabine Schwartzmann

Lisez l'intégralité de cet article sur notre site internet
www.aujourdhuiturquie.com



Mireille Sadège

Rédactrice en chef
Docteur en histoire
des relations
internationales

Le 29 octobre dernier, la journaliste Yazgülü Aldoğan a fêté non seulement le 93^e anniversaire de la fondation de la République turque, mais également ses 40 ans de carrières en tant que journaliste. Pour l'occasion, elle avait réuni ses collègues et ses amis sur la terrasse de son immeuble situé à deux pas de la tour de Galata. En souhaitant la bienvenue à tout le monde, elle s'est écriée, joyeuse : « depuis que je me souviens, j'ai toujours voulu être journaliste et je le suis devenue, cela n'a donc pas été un hasard. Et durant mes 40 ans de carrière, j'ai vécu mon métier passionnément même si ça n'a pas été toujours facile et je garde un souvenir formidable de toutes les rencontres et des voyages effectués dans ce cadre. Je n'ai pas gagné beaucoup d'argent, mais grâce à mon métier j'ai pu me faire beaucoup d'amis ». Puis, elle a remercié tous ceux qui étaient présents. Et, je peux vous dire qu'ils étaient très nombreux.

Yazgülü Aldoğan : « Journalisme comme idéal de vie »

Plus tard dans la soirée, j'ai pu discuter un peu plus avec Yazgülü, elle m'a alors parlé du début de carrière : « Pour mes études supérieures, j'ai choisi l'université d'Ankara où j'avais le choix entre la prestigieuse faculté de la science politique et le journalisme. J'ai préféré ce dernier. À la fin de mes études, je suis entrée à l'agence ANKA, non pas comme journaliste, mais comme photographe, car c'était le seul poste disponible. Quelque temps après, on m'a demandé de couvrir la conférence de presse du ministre de l'Économie et j'ai ainsi écrit mon premier article. Dès lors, j'écrivais mes articles et m'occupais des photos. En 1974, l'agence a refusé que j'aille à Chypre en me disant 'une femme n'a rien à faire dans une guerre'. Je suis alors partie en France, en étant boursière, et j'y ai fait un doctorat. Mais, à mon retour, le milieu de la presse ne voulait pas d'une doctorante alors je suis retournée à ma faculté en tant que maître de conférences pour y démarrer une carrière d'académicienne qui a duré 4 ans. J'y ai créé un journal où tous les articles étaient écrits par les étudiants, et ça a été

un vrai succès. Encore aujourd'hui, ce journal est utilisé comme modèle. Mais à la suite d'un changement de règlement, je me suis retrouvée contractuelle alors que j'avais le statut du titulaire. Je suis alors retournée à Istanbul, mais aussi au métier de journaliste et j'ai lancé la revue politique *Nokta*. Lors du lancement de cette dernière, j'ai discuté une semaine durant avec le responsable de l'édition, Ercan Arıklı, de ses attentes quant au contenu de la revue. La seule question que je n'avais pas abordée, c'était combien j'allais gagner. Le directeur de la publication de la revue *Nokta* étant à Paris, je me suis donc occupée de tout. La revue a très bien fonctionné, j'ai réussi à publier une revue politique à une époque où elles étaient interdites. Mais, après le départ de Ercan Arıklı, j'ai été virée. Par la suite, j'ai travaillé dans de très nombreux journaux, radios et chaînes de télévision. J'ai touché à tous les métiers de la presse, de secrétaire de rédaction à directrice de l'information en passant par chargée de cours à l'université, mais également animatrice d'émissions radio et de télévi-



sion. Le salaire m'importait peu et je n'ai plus quitté le journalisme ». Et elle a conclu : « Lorsque je regarde en arrière, je vois beaucoup d'articles, d'interviews, et ma plus grande fierté est que j'assume entièrement tout ce que j'ai écrit même si je n'ai pas pu toujours écrire tout ce que je voulais. J'ai publié aussi deux romans, le premier, *L'homme à louer* a été un grand succès. Depuis plusieurs années maintenant je travaille au quotidien *Posta*. Partout dans le monde, la presse traverse une période difficile, mais je suis convaincue qu'elle s'en sortira ».

La réalité dépasse dangereusement la fiction

Le Président de la République française François Hollande est au plus bas de sa cote de popularité. A l'heure où les médias focalisent sur les futures élections présidentielles qui se tiendront au printemps 2017, les dés du quinquennat semblent déjà être jetés.



La remobilisation par la rhétorique

L'heure est au bilan. La fameuse échéance arrive à grands pas. Les médias nous le rappellent bien, ils n'omettent pas, dès que l'occasion se présente, de nous faire part du compte à rebours de la fin du quinquennat qui semble être le seul élément contrôlable et prévisible de la vie politique française. Si l'actuel Président n'a pas manifesté officiellement sa candidature, cette éventualité suscite le débat. Le mouvement « Hé oh la gauche ! » initié par Stéphane Le Foll, porte-parole du gouvernement et « hollandais pur jus » selon *Le Figaro*, résonne comme une campagne de communication pour préparer la course électorale.

Certains journaux n'hésitent pas à employer le champ lexical du milieu hospitalier : le PS, en « état de mort clinique », organise ces événements qui prennent les contours de « thérapie de groupe ». Avec des meetings essaimant dans les grandes villes de France, le but de ces rassemblements est de remobiliser la

gauche, dont la majeure partie des sympathisants s'avoue déçue et trahie, en présentant le quinquennat du Parti Socialiste sous ses plus beaux atours.

Le dernier en date n'avait pas vocation à être assimilé à la perspective d'une campagne électorale. Il s'agissait d'un meeting pour la loi El Khomri. Les enjeux sont différents, mais les techniques de communication employées sont les mêmes. Plus ou moins efficace, la méthode Coué tout d'abord. Elle a été largement utilisée, notamment par le Président lui-même quand il déclarait « Ça va mieux pour la France ». Formule maintes fois commentée tant elle contraste avec la situation sociale. Ensuite, des présentations orales dignes d'une jeune start-up qui tente de convaincre un financeur. Sauf qu'ici, ce sont des Manuel Valls, Myriam El Khomri et Jean-Christophe Cambadélis, - Secrétaire général du Parti Socialiste - qui passent les slides en prenant soin d'occulter les sujets qui fâchent.

Le déni pour préserver l'image

Le phénomène semble présent au sein même du gouvernement, ce n'est donc pas qu'un problème de communication politique. Marylise Lebranchu, ancienne ministre de la Décentralisation, témoigne : « Beaucoup, comme moi, ont pendant des mois poussé le président de la République à parler de l'Europe et du monde, afin d'expliquer nos choix, notamment en matière de politique économique, dans le contexte de la mondialisation. Il nous répondait : 'Ça n'intéresse personne' ». Ce n'est pas pour rien que beaucoup dénoncent « un manque d'esprit collectif au sein du gouvernement ». « Dès le début, ce qui m'a frappé, c'est l'absence de ciment politique dans l'équipe. Chacun y allait avec ses notes [...] chacun était dans son couloir de nage [...] On clôt le débat avant même qu'il n'ait lieu. C'est la tyrannie du PowerPoint qui tue l'action politique. [...] L'histoire de ce quinquennat, au fond, est celle d'une impuissance volontaire. » explique Benoît Hamon,

ancien ministre de l'Éducation nationale.

« Il faut ajouter à cela la personnalité du président de la République, dont il est souvent difficile de savoir ce qu'il pense réellement, et qui sème le doute sur ses intentions, ce

qui complique les choses », précise François Lamy, ancien ministre de la Ville.

* Manon Guilbert

Lisez l'intégralité de cet article sur notre site internet
www.aujourdhuiturquie.com

Une symphonie de succès

Nous poursuivons notre expansion harmonieuse

durant 16 années consécutives

offrant la plus haute qualité de service à nos passagers

dans 74 aéroports

de 19 pays

tav.aero
f /tairports

Tepe Akfen
TAV



Ozan Akyürek

Avocat au
Barreau de Paris
oakyurek@jonesday.com

Attendue de longue date, la réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations est entrée en vigueur le 1^{er} octobre dernier en France. Cette réforme, plus que nécessaire, s'inscrit dans la continuité du mouvement de modernisation et de simplification du droit français enclenché ces dernières années.

Par une loi du 16 février 2015 (n°2015-177) relative à « la modernisation et simplification du droit et des procédures dans les domaines de la justice et des affaires intérieures » le Gouvernement français a été habilité à procéder par voie d'ordonnance à la réforme du droit des contrats. Le 11 février dernier, l'ordonnance n°2016-131 du 10 février 2016 portant sur la réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations a été publiée au Journal officiel. Ses dispositions sont entrées en vigueur le 1^{er} octobre dernier et modifient en partie le livre III du Code civil.

L'application de la réforme aux contrats conclus à compter du 1^{er} octobre 2016

Entrée en vigueur de la réforme du droit des contrats en France

Sont ainsi concernés par la réforme, tous les contrats conclus à compter du 1^{er} octobre 2016, les contrats conclus antérieurement à cette date restant soumis à la loi ancienne, aussi bien en ce qui concerne leurs conditions de formation que leurs effets passés et futurs. Par conséquent, lorsqu'une instance a été introduite antérieurement à l'entrée en vigueur de l'ordonnance, l'action est poursuivie et jugée conformément à la loi ancienne, et cela reste également valable en appel et en cassation (article 9 alinéa 3 de l'ordonnance). Par exception, certaines dispositions sont d'application immédiate, c'est-à-dire qu'elles s'appliquent dès le 1^{er} octobre, et ce même pour des contrats conclus antérieurement à cette date. Sont ainsi visées par cette exception les actions interrogatoires, présentées comme l'une des grandes nouveautés introduites par la réforme, prévues en matière de pacte de préférence (article 1123 du Code civil), de représentation (article 1158) et de nullité (article 1183).

Les enjeux de la réforme

Longuement attendue, et maintes fois repoussée, la réforme du droit des contrats était nécessaire afin de renforcer l'accessibilité et l'attractivité du droit commun

des contrats en France et à l'étranger. En effet, la majorité des dispositions en la matière sont quasiment restées inchangées depuis l'élaboration du Code civil en 1804, la jurisprudence étant intervenue en parallèle pour adapter et faire évoluer les dispositions anciennes au monde moderne. La réforme permet ainsi de consacrer et codifier de nombreuses solutions jurisprudentielles tout en modernisant et simplifiant le droit français des contrats. C'est donc un droit des contrats plus lisible et plus efficace qui fait désormais partie du paysage juridique français.

La codification de grands principes jurisprudentiels

La réforme a ainsi permis la codification de grands principes jurisprudentiels en matière contractuelle. À titre d'exemple, le principe de bonne foi dégagé par la jurisprudence qui est désormais consacré et introduit dans le Code civil aux nouveaux articles 1104 et 1112. Cependant, la réforme va plus loin et exige le respect du principe de bonne foi à tous les stades du processus contractuel: de la négociation à l'exécution du contrat, en passant par sa formation. Le nouvel article 1112-1 du Code civil consacre quant à lui l'obligation précontractuelle d'information, œuvre pré-torienne, selon laquelle la partie qui dis-

pose d'une information qu'il sait être déterminante pour l'autre doit la divulguer à l'autre partie lors des négociations.

La modification de certaines règles traditionnelles du droit français des contrats

Si la réforme vise à codifier les principes jurisprudentiels, elle modifie également le droit des contrats français afin de l'adapter au monde moderne et de le simplifier. Par exemple, concernant les quatre conditions traditionnelles de validité d'un contrat, seules deux demeurent intactes : ainsi le consentement des parties et leur capacité de contracter restent les mêmes contrairement à « l'objet certain » et la « cause licite » qui ne font plus qu'un au profit d'un « contenu licite et certain » (article 1128 du Code civil). Les vices de consentement restent inchangés (erreur, dol, violence) mais la réforme introduit un nouveau cas de violence en l'abus de l'état de dépendance, proche du concept de l'abus de faiblesse existant en droit pénal (article 1143). Un autre grand changement introduit par la réforme concerne la force obligatoire du contrat et la consécration de la théorie de l'imprévision, principe jusque-là rejeté par la jurisprudence.

Lisez l'intégralité de cet article sur notre site internet
www.aujourdhuiturquie.com



Ali Türek

La Turquie était sous le choc. La foule pleurait, les journaux titraient unanimement sur le 'Dernier voyage du Pasha'. Ils nous annonçaient la triste nouvelle : le 'Soleil s'est éteint'. Le cœur d'un mythe avait cessé de battre sur les plateaux de la chaîne de télévision officielle, un 24 septembre.

Avec lui, le pays avait salué la genèse d'un pionnier. Avec lui, le pays pleurait la perte d'un mythe.

De génération en génération, on avait écouté cette chanson sublime 'Şimdi uzaklardasın', en répétant ses paroles avec douceur : "Hiç ayrılamam derken, kavuşmak hayal oldu". Sa voix traversait les années pour répéter sans cesse ses paroles remplies d'une sorte de sur-rendre mélancolique, un peu trop "kitsch", mais toujours très populaire.

S'il est possible pour une seule personne d'incarner quoi que ce soit, il était le seul à incarner, avec excellence l'exagération. Chez lui, tout était dans l'excès, mais loin d'être artificiel. De sa voix à ses costumes, de sa musique et à ses paroles, à ses gestes et à son articulation, tout était déjà un hommage à un temps dont plus personne ne se souvenait.



Ces lignes, elles ont témoigné tant de noms, des poètes, des romanciers, des femmes et des hommes politiques, des sculpteurs

et des peintres. Il en restait, pourtant, un seul nom majeur. Cette chronique

Plus loin encore

cherche à récupérer ce retard imparable en évoquant cette grande voix 'à la turca' du vingtième siècle. Zeki Müren...

Il a commencé sa carrière fulgurante par un premier album en 1951. Seulement quatre ans après, il allait recevoir son premier disque d'or. Durant toute sa carrière, il n'a jamais arrêté de collectionner les prix les plus prestigieux et les honneurs.

Il a composé, écrit, chanté et joué. Sous les applaudissements de toutes les couches de la société, il a fait raisonner les notes de la chanson classique turque dans de nouvelles formes modernisées. Sous les applaudissements, et seul sur scène dans un pays qui ne cessait de se transformer, il a su bouleverser les codes établis. Vêtu de vêtements extravagants et de couleurs variées, portant de gros bijoux et maquillé, il avait une conception toute particulière et extrêmement courageuse de l'esthétique.

Il a adoré les scènes et a reçu l'immense amour et le respect de toute une société.

Un 24 septembre de 1996, lorsque la mort l'a accueilli à la suite d'un arrêt cardiaque, il venait de recevoir son dernier prix. Quarante ans après, le microphone qu'il avait devant lui lorsqu'il s'est produit sur scène pour la première fois était entre ses mains. Lorsque ses funérailles ont rassemblé la plus grande foule du dernier siècle, on l'appela 'Soleil de notre art'.

Il était la voix de la douceur d'un pays qu'on aimait. Dans son timbre tremblait toute la vitalité de la terre. Ne pas l'oublier, c'est précisément ne pas permettre d'enterrer ces mille couleurs.



Nami Başer

Après plusieurs discussions, des querelles interminables, Zeus, le roi des Dieux

dans la mythologie grecque, avait proposé aux divinités diverses de se choisir une ville ou un endroit bien spécial pour y installer un culte consacré seulement à eux seuls. Apollon avait choisi par exemple Delphes alors qu'en ce qui concerne l'Attique, il y a eu une guerre farouche entre Athéna et Poséidon. La première n'était autre que la fille de Zeus dont elle a jailli armée de la tête après que sa mère Metis fut mangée par son père. Quant à Poséidon, il était le frère de Zeus. Durant la compétition qui suivit ces revendications, Poséidon offrit une vallée et un cheval, Athéna donna un arbre: un olivier. La déesse a tout fait pour que, à l'inverse des autres arbres, l'olivier puisse garder ses feuilles durant l'hiver. Il a été choisi pour apporter au monde la paix.

En Turquie, dans tous les endroits où l'on cultive les olives, il y a un paysage différent. Comme j'ai grandi dans un village empli d'oliviers, je connais bien le sentiment de puissance et de douceur qui s'empare des habitants quand arrive le temps des olives - même si pour moi c'est le temps de la consommation et non pas de la cueillette. Dès la fin du mois de septembre et jusqu'à fin décembre, on peut savourer les olives vertes dites « à la casse », ces petits fruits précieux dont je raffole depuis mon enfance. Pourquoi sont-ils préférables aux produits industriels que l'on retrouve dans les grands magasins? Car dans ces établissements, on essaie de garder longtemps les produits et on leur ajoute une sorte de jus de citron complètement artificiel, tant et si bien que ces olives-là ont un goût de

Les Olives

moisissure qui fait qu'au bout d'un certain temps, elles sont insupportables et difficiles à digérer. À l'inverse, les olives « à la casse » sont écrasées un peu, mais savamment, de manière à ne pas les détériorer. Ensuite, on les conserve dans des bouteilles remplies d'eau, et c'est comme cela qu'on les achète. Par contre, il ne faut surtout pas les manger tout de suite, il faut attendre que le goût amer disparaisse. Encore faut-il savoir qu'il y a des personnes qui les aiment comme cela aussi et qui ne peuvent s'empêcher de tout de suite en faire usage. Sinon, il faut changer pendant une semaine l'eau amère qui se trouve dans les bouteilles, quitte à patienter, jusqu'à ce que les olives deviennent mangeables. Une fois le but atteint, vous pouvez les consommer en y ajoutant aussi un peu d'huile d'olive et du poivre. Voici comment on obtient le délicieux met qui vous apporte une part de divinité.

Malheureusement, alors que depuis le début de la république on protégeait les oliveraies par une loi qui interdisait de les détruire pour y construire des hôtels, des résidences, des immeubles et tout ce qui s'ensuit, de nos jours, une nouvelle loi est sur la table pour écarter la première en déclarant que les oliveraies peuvent être détruites au profit de constructions diverses. Ce que certains médecins appellent « l'or de notre pays » risque de disparaître ainsi.

Espérons que les critiques diverses réussiront à arrêter la promulgation de cette loi, car son application - déjà entamée dans un certain nombre d'endroits - a causé l'abattage de 650 oliviers en une nuit. Dans le cas contraire, on devra se déplacer dans d'autres pays méditerranéens pour savourer les olives vertes à la casse.

Camilo Guevara, loin des traces de son père

Le 26 octobre, devant les portes de la galerie Pyramid Sanat, à Taksim, la foule attend, faute de place à l'intérieur. C'est à 18h que Tabù, l'exposition de Camilo Guevara, le fils du Che, doit commencer et les gens s'impatientent.



Cette date marque donc l'ouverture de cette exposition, mais aussi le 49^e anniversaire de la mort du père de l'artiste, Ernesto Rafael Guevara dit Che Guevara, révolutionnaire argentin devenu un réel modèle et une légende socialiste en Amérique latine. Il est aussi admiré ailleurs. En Turquie, les citoyens sont très admiratifs de cet homme qui était très proche, le dit-on, d'Atatürk.

Une exposition avec un timing parfait donc, et c'est Baykam Bedri, directeur de la fameuse galerie stambouliote, ainsi que Luis Mario Gell Fernandez-Cueto, principal investisseur de cette exposition, qu'il faut remercier pour cela.

Baykam Bedri insiste en précisant que le nom de l'artiste n'a rien à voir avec sa décision de l'exposer, seul l'art a été son moteur. Car ce que l'on retrouve dans cette exposition **Tabù**, c'est la volonté de Camilo Guevara de construire des gadgets qui nous permettent d'observer ses œuvres d'une manière originale. Il crée ces objets, installations construites à partir de produits bruts contrairement au courant du « ReadyMade » dont il semble s'être inspiré puis s'être éloigné des fondements de cette tendance pour créer des assemblages à partir de matières brutes.

Une fois la porte ouverte, les spectateurs, amateurs d'art, curieux, ou simples fans de la famille Guevara montent les marches et se ruent sur la star de la soirée, Camilo Guevara.

Entre photos, installations interactives, lumineuses et suspendues, le point commun entre toutes ses œuvres est le sujet : les femmes. Les clichés de l'artiste met-



tent effectivement en scène des femmes qui posent nues et qui découvrent leurs corps seules ou à plusieurs selon les photos. Les installations et gadgets proposent plusieurs manières de les observer. Camilo Guevara, né à Cuba, a donc pris une trajectoire bien différente de celle de son père. Après des études de droit, il s'est fortement intéressé à la photographie et en a fait son métier. Il a depuis présenté 7 expositions personnelles en Autriche, en Argentine, à Cuba bien sûr, mais aussi en Italie et en République dominicaine. Aujourd'hui, à Istanbul, l'exposition **Tabù** a déjà prouvé qu'elle attirait la curiosité de nombreuses personnes, qui pourront aller y jeter un œil jusqu'au 3 décembre 2016 à la galerie Pyramid Sanat.

* Pascale-Mahé Keingna



Dr. Hüseyin Latif

Directeur de la publication

Le livre en Turquie

(Suite de la page 1)

Avec seulement sept à huit livres par habitant, les Turcs consacrent seulement six heures par an à la lecture.

Si on compte un café pour 122 habitants, il existe malheureusement qu'une bibliothèque pour 50.000 individus. Dans le classement des pays dans lesquels les parents offrent un livre à leurs enfants pour leur anniversaire, nous sommes 140^e sur 180 pays. En Anatolie, ces cinq dernières années, plus 10.000 librairies ont fermé leurs portes.

Mais, tout cela, nous l'apprenons d'un journaliste d'*Hürriyet*. Regardons donc ceci d'un autre angle.



Hürriyet est un organe important du groupe Doğan qui est, pour sa part, le plus grand holding de Turquie, détenant des chaînes de radio, télévision, mais aussi des journaux, des maisons d'édition, des entreprises de distribution de livres, des sites web et des applications. Les célèbres magasins D&R lui appartiennent aussi. Auparavant, il existait *Idefix*, ils l'ont acheté également.

Je vais être plus clair. Depuis la publication d'un livre jusqu'à son acquisition par le lecteur, le groupe en est, à chaque étape, le propriétaire ainsi que l'organe de contrôle ! Je n'ai pas utilisé ces deux derniers mots par hasard.

En Turquie, un livre qui n'est pas annoncé dans un journal, dont on ne parle ni à la télévision ni à la radio, et qui ne figure pas non plus sur leurs sites web, ne peut atteindre le lecteur.

Nous pourrions donc dire qu'il ne reste, comme structure indépendante, ni librairie ni bibliothèque !

Récemment, j'ai regardé sur internet pour rechercher qui vend mon dernier livre. Chez D&R tout comme chez *Idefix*, il apparaît comme épuisé. Et pourtant, il est en distribution et il y en a à la maison d'édition.

Pourquoi ne veulent-ils pas le vendre ? Les maisons d'édition et les imprimeries leur appartiennent, les sociétés de distribution, les librairies aussi. Pour ce qui est des critiques, ne vous posez pas de questions : ils sont salariés, c'est la voix de leur maître !

Dans quelle mesure donc la plainte d'*Hürriyet* se justifie-t-elle ? Je vous laisse le soin d'en juger.



Fikret Orman, président de Beşiktaş : le bâtisseur du renouveau

(Suite de la page 1)

Courageux, cet ingénieur de formation mettra son casque de chantier 16 heures par jour pour superviser les six derniers mois de construction du nouveau stade, alors qu'il travaille en parallèle à trouver de nouvelles sources de financement et à la motivation des équipes.

Ce fut donc une période intense, mais qui permettra à son équipe de pouvoir y jouer les trois derniers matchs de la saison 2015-2016 et d'y célébrer son titre de champion. Une récompense bien méritée. Sur le plan sportif, Fikret s'attache à bâtir une véritable équipe, travailleuse, motivée alors qu'elle jouait 'à domicile', à Ankara, soit à plus de 400 kilomètres des rives du Bosphore. Aidé par un staff compétent, il s'investit personnellement et rencontre chaque joueur avant de signer son transfert. Ce fut le cas pour le recrutement judicieux d'Aboubakar décrit par son président comme un très bon garçon, grand travailleur qui va encore beaucoup apporter à l'équipe. Les joueurs sont sélectionnés tant pour leur capacité sportive que pour leur rigueur, qualités déterminantes pour leur président.

On comprend que Fikret Orman place la valeur du travail et l'esprit d'équipe au centre de son projet, mais il se montre également ambitieux. Pense-t-il pouvoir battre le record de trois titres consécutifs obtenu par Beşiktaş au début des années 1990 ou des 4 titres consécutifs de Galatasaray ? Même s'il faut toujours un peu de chance dans le football, la stratégie est en place. Son rêve : rester champion pendant dix ans de suite ! Il devra pour cela se défaire de ses deux principaux adversaires, les deux autres grands clubs stambouliotes: Galatasaray et Fenerbahçe.

En effet, en Turquie, et hormis une surprise 'à la Leicester', seulement trois clubs au maximum peuvent prétendre au titre.

Une situation commune aux autres grands championnats européens, mais qui ne satisfait pas totalement le président de Beşiktaş, car une ligue plutôt fermée avec moins de suspense et moins de concurrence n'aide pas à susciter de la concurrence juste et ne permet pas la diffusion du championnat hors du pays.

Fikret Orman fait partie des rares dirigeants à soutenir le fair-play financier instauré par l'UEFA alors même que Beşiktaş reste en période d'observation après avoir été sanctionné. « Selon moi, c'était une bonne décision, fair-play en terme de concurrence, je trouve ça juste. En ne respectant pas les règles, Beşiktaş a beaucoup perdu », nous a confié Fikret Orman.



Interrogé sur le problème de la dette du club, M. Firket annonce sur un ton amusé qu'il serait prêt à céder un de ses joueurs au PSG pour un montant de 100 millions ! Plaisanterie mise à part, un solide plan de restructuration a été mis en place et la dette devrait diminuer chaque année.

Côté Ligue des champions, la victoire à l'extérieur 3-2 sur le terrain de Naples donne assurément un élan au club stambouliote, une ambition mesurée



avec la volonté de prendre les matchs les uns après les autres, mais pourquoi pas jusqu'en finale... Inch'allah !

À la question, « Qu'est-ce qui qualifierait le mieux le club de Beşiktaş ? », c'est sans surprise que le président nous répond : « le noir et blanc, la modestie, le respect des concurrents et la justice ».

Nous terminons par un quizz :

FC Barcelone ou Real de Madrid ?

- FCB par solidarité avec Arda, le milieu turc du Barça.

Manchester City ou United ?

- City pour son côté populaire

PSG ou OM ?

- le PSG pour les relations amicales entretenues avec ses dirigeants (beIN, présidée par Nasser Al-Khelaïfi, à la tête du PSG, vient justement d'annoncer l'acquisition du bouquet de télévision satellitaire turc Digitürk, spécialisée dans le sport).

Un joueur français ?

Pascal Nouma, ancien joueur de Beşiktaş bénéficiant d'une forte notoriété en Turquie grâce à ses apparitions dans des émissions de TV turques (Survivor ou Danse avec les Stars) et ses émissions de radio.

Un favori pour le ballon d'or ?

- léger avantage pour Ronaldo face à Messi à la suite de la victoire du Portugal à l'Euro

* Nicolas Schwartzmann
Photo : Aramis Kalay



Eren Paykal

Turkishstream : le retour

Le 23^e Congrès Mondial de l'Énergie qui s'est déroulé au mois d'octobre, à Istanbul, a été aussi témoin de moments historiques telle que la signature de l'accord, conclu entre la Turquie et la Russie, relatif au *TurkishStream*, une convention concernant l'oléoduc qui reliera ces deux pays par la mer Noire.

L'Accord de ce projet - dont le coût devrait atteindre 19 milliards de dollars US - a été signé par les ministres de l'Énergie des deux pays, Berat Albayrak et Aleksandr Novak, sous les yeux attentifs du Président de la République de Turquie, Recep Tayyip Erdoğan, et du Président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine.

L'oléoduc sera composé de quatre lignes, chacune d'une capacité s'élevant à 15 milliards 750 millions de m³. Les 910 kilomètres de l'oléoduc passeront sous la mer Noire pour ensuite rejoindre la Thrace en Turquie avec 260 kilomètres sur la terre ferme.

La capacité de transport planifiée pour l'oléoduc est de 63 milliards de m³ par an. 14 milliards de m³ seront achetés par la Turquie tandis que le reste devrait être exporté vers l'Europe. La partie de l'oléoduc traversant la mer Noire sera construite par la société russe Gazprom et la portion en Thrace sera édifiée conjointement.

La construction de l'oléoduc avait été entamée en 2015, mais à la suite de la récente crise turco-russe, les travaux avaient été interrompus. Selon les experts, la première étape devrait s'achever en 2019.

Ce projet d'une grande importance constitue une étape cruciale pour l'acheminement du gaz russe en Turquie et en Europe. D'autre part, la Russie va réduire les prix pour son exportation vers la Turquie.

Par ailleurs, la Turquie et la Russie ont aussi négocié le développement des relations bilatérales notamment dans les domaines de l'espace et de la construction navale.

Avec le TANAP, dont la construction progresse rapidement, le *TurkishStream* constitue une nouvelle opportunité pour transformer la Turquie en un hub mondial de l'énergie.



Derya Adıgüzel

Une enquête auprès des employeurs révèle que plus de la moitié des personnes qui

travaillent manquent de motivation pour continuer à apprendre et à s'améliorer dans le cadre de leur emploi. La plupart d'entre eux ne sont pas en mesure de travailler en collaboration avec d'autres employés, et seulement quelques-uns de ceux qui demandent des emplois de niveau d'entrée ont assez d'autodiscipline dans leurs habitudes de travail.

De nombreux employeurs se plaignent du manque de compétences sociales chez leurs nouvelles recrues. Les jeunes semblent accepter difficilement la critique et sont sur la défensive quand on leur donne de la rétroaction sur leur travail comme si elle constituait une attaque personnelle. Le monde est plein d'individus bien formés qui ont atteint un plateau ou qui ont vu leur carrière dérailler en raison d'une mauvaise gestion de leurs émotions.

Pour les employeurs, les compétences techniques spécifiques sont maintenant moins importantes que la capacité d'apprendre. Écoute, communication orale,

Employés et Employeurs de l'Âge moderne

capacité d'adaptation et réactions créatives face aux échecs et aux obstacles sont les compétences les plus importantes que les employeurs recherchent. D'autre part, on peut aussi mentionner la capacité de gestion personnelle, la confiance, l'ambition, la motivation orientée vers les objectifs et être fiers de ses réalisations sont des qualités additionnelles recherchées. Particulièrement, les multinationales sont en quête d'individus qui savent travailler en groupe, qui savent faire preuve d'entregents, qui possèdent des compétences en matière de négociation, mais aussi qui possèdent un esprit de coopération.

L'efficacité et l'organisation, le désir d'apporter une réelle contribution à l'entreprise, le *leadership* et le fait d'être prêts à participer bénévolement à des événements sont également des compétences importantes que beaucoup d'employeurs s'efforcent de trouver. Ce qui est également intéressant, c'est que parmi les compétences purement académiques seules les mathématiques et une bonne expression en matière d'écriture et de lecture sont recherchées.

Lorsque je travaillais à Paris au sein d'une organisation néerlandaise de télécommunications, mon CEO m'avait donné un conseil que je n'ai jamais oublié et que j'ai continué à transmettre en tant que prescription à des personnes que je dois « coacher ». Il m'avait expliqué : « *Derya, la carrière est quelque chose composée à 10% de ta formation académique - c'est-à-dire issue de l'école dont je suis diplômé -, à 10% de ton succès durant ta carrière, de 10% de destin ou de chance et tout le reste repose sur ton 'network' qui est synonyme de ton expérience et de tes années de carrière* ». Malheureusement, les nouveaux embauchés, et les jeunes en général, sont impatients et veulent atteindre le haut de l'échelle rapidement. Un état d'esprit qui les desserre et finit par engendrer une grande déception pour ces derniers en premier lieu.

Il faut aussi bien assimiler son boulot. Comme mon grand-père, M. Ömer Buçukoğlu, me disait : « *si tu demandes à quelqu'un dans ton pays : 'où vas-tu ?', il te répondra : 'au boulot' ! Tandis qu'au Japon, la réponse sera : 'à MON boulot !'* »

Pourquoi le TAFTA et ses émules seront tous ratifiés

L'opposition du Parlement wallon au traité transatlantique entre le Canada et l'Union européenne (CETA) a créé la surprise le 23 octobre dernier, à seulement quelques jours de sa ratification prévue lors du sommet entre les deux parties concernées, l'Union européenne et le Canada. Quelques mois plus tôt, c'était la France qui s'opposait aux négociations d'un autre traité transatlantique, le TAFTA. Largement plus médiatisé, mais sensiblement similaire, ce pendant américain du CETA tend lui aussi à mettre en place une zone de libre-échange, entre l'UE et les États-Unis cette fois. Les volontés nationales parviendront-elles à peser autant dans les négociations que dans la ratification de l'un ou l'autre de ces traités ? Il est permis d'en douter. Dans un cas comme dans l'autre, CETA ou TAFTA sont destinés à être adoptés dans leur forme originale, n'en déplaise à leurs détracteurs. Un remodelage du système économique mondial étant déjà à l'œuvre et à laquelle l'UE, dans sa forme actuelle, ne saurait se soustraire.

Des craintes légitimes

Le TAFTA (ou TTIP) comme le CETA participent d'une même logique d'ouverture d'un marché à fort potentiel, aujourd'hui contenu par les règles strictes qui le régissent : le marché transatlantique, comprenant les marchés UE-Canada et UE-États-Unis. Pour se faire, ces deux traités visent

à la mise en place de deux vastes zones de libre-échange aux droits de douane réduits et où les normes et les réglementations respectives seraient harmonisées. Deux projets dans la ligne néo-libérale poursuivie par l'UE et dont l'application devrait provoquer un cycle vertueux de croissance bénéfique à toutes les parties de ces accords. Mais à quel prix ?

Dès 2013, une mobilisation s'organise progressivement contre le TAFTA, relayée par de nombreuses ONG, associations de défense de consommateurs et membres de la société civile. Ces derniers dénoncent de nombreux aspects problématiques à la mise en place d'une telle zone de libre-échange entre l'Union européenne et les États-Unis. L'influence démontrée de nombreux lobbies, parmi lesquels l'industrie du tabac, l'opacité des négociations, la non-consultation citoyenne ou encore l'harmonisation des normes, revenant en réalité pour les consommateurs européens à un réel *abaissement des normes*, donnent mauvaise presse au traité. Des craintes légitimes et confirmées par la révélation de 248 documents confidentiels par l'organisation Greenpeace, le 2 mai dernier. Le point le plus problématique portant sur la mise en place de tribunaux d'arbitrage permettant aux multinationales de poursuivre en justice les États européens. Le 30 août 2016, finale-

ment, le Premier ministre Manuel Valls a demandé l'arrêt définitif des négociations du traité transatlantique du TAFTA.

Une réorganisation globale des zones de libre-échange

En dépit de cette annonce, les négociations continuent pourtant bel et bien. En témoigne la quinzième réunion officielle des représentants européens et américains en date du 21 octobre dernier. La France n'aurait donc exprimé qu'une opposition « de principe », soit sans effet légal immédiat sur le cours des négociations. Une façon de gagner du temps plutôt qu'un recours direct et effectif, comme aurait pu l'être l'ouverture d'un vote au sein du Conseil européen contre ce traité. Si Manuel Valls a annoncé le rejet du TAFTA « en l'état », le 30 août dernier, la vérité est que le traité devra bien, sous une forme ou une autre, être ratifié à un moment donné. Car le TAFTA et le CETA correspondent tous deux à une nouvelle étape dans la structuration du marché mondial. Alors que la fin de la guerre froide avait laissé place à une vague d'accords de libre-échange binationaux, c'est aujourd'hui au tour de grands blocs économiques composés de différents pays de s'organiser en zones de commerce libre.

* A.B

Lisez l'intégralité de cet article sur notre site internet www.aujourdhuilaturquie.com

Aujourd'hui
la Turquie

Édité et Distribué en France par Les Editions CVMag, 37 rue d'Hauteville 75010 Paris-France, Tel: 01 42 29 78 03 • Directeur de la publication : Hugues Richard • Rédacteur : Daniel Latif • Commission paritaire : 0718 I 89645 • www.aujourdhuilaturquie.com • alaturquie@gmail.com • Éditeur en Europe : Les Editions CVMag • No ISSN : 1305-6476 • Les opinions exprimées dans les articles de notre journal n'engagent que leurs auteurs. Edition Turquie : Bizimavrupa Yay. Hiz. Ltd. Kadıköy, Moda Cad. 59 İstanbul • Tél. 0 216 550 22 50 • Genel Yayın Yönetmeni: Hossein Latif Dizadji • Sorumlu Yazışmaları Müdürü : Ahmet Altunbaş • Comité de rédaction / Yayın Kurulu : Hüseyin Latif (Président), Mireille Sadége, Haydar Çakmak, Yann de Lansalut, Ali Türek, Aramis Kalay,

Berk Mansur Delipinar, Celal Bıyıklıoğlu, Daniel Latif, Derya Adıgüzel, Doğan Sumar, Eren Paykal, Ersin Üçkardeş, Ezgi Biçer, Hugues Richard, İnci Kara, Kasım Zoto, Kemal Belgin, Mehmet Erbak, Merve Şahin, Nami Başer, Nolwenn Allano, Onursal Özatacan, Richard Özatacan, Sinem Çakmak, Sühendan İlal, Sırma Parman • Publicité et la communication : Bizimavrupa / CVMag • Conception : Ersin Üçkardeş, Merve Şahin • Imprimé par Yıkılmazlar Basın Yayın Ltd. Şti. Evren Mah. Gülbahar Cad. No: 62/C Güneşli • Distribution : NMPP • Tous droits réservés. *Aujourd'hui la Turquie* est une marque déposée • ALT - Okur ve Yazar Temsilcileri Konseyi (CORELE): Kemal Belgin, Celal Bıyıklıoğlu (Président), Erkan Oyal, Merve Şahin.

Bulletin d'abonnement

12 numéros 85 €

altinfos@gmail.com

Thomas Dubruel : « 95% des Turcs connaissent bien la marque Renault »



Expert de l'industrie automobile, Thomas Dubruel travaille depuis plus de vingt ans chez Renault où il a occupé plusieurs fonctions de direction en France, en Italie, en Slovénie, et en Roumanie.

En juillet 2014, il a été nommé Directeur général adjoint de la division commerciale de Renault en Turquie.

Il nous donne sa vision du marché automobile turc et la place occupée par Renault.

Renault est présent en Turquie depuis 1967, pourriez-vous nous rappeler le contexte dans lequel Renault s'est établi ici ?

L'entreprise a toujours considéré la Turquie comme un marché stratégique, car c'est une puissance économique émergente, au très fort potentiel démographique et aux besoins en équipements automobiles importants.

Renault s'est donc implanté assez tôt sur ce marché, à travers une *joint-venture* (ce qui est le cas de plusieurs constructeurs automobiles) avec le groupe OYAK, un fonds de pension puissant localement. Cette *joint-venture* porte à la fois sur la production et la commercialisation.

Sur le plan commercial, l'entité créée se nomme **Renault**. Mais, l'entreprise de distribution, de réparation, et de service des marques Renault et Dacia en Turquie, est détenue à 51 % par Oyak et à 49% par Renault.

Sur le plan industriel, **l'usine Oyak Renault**, elle, est détenue à 51% par Renault et à 49% par Oyak.

C'est ainsi que Renault mène des opérations industrielles et commerciales en Turquie depuis près de 50 ans.

Pouvez-vous nous décrire brièvement l'activité de la firme en Turquie et ce que représente le marché turc pour Renault ?

Notre activité s'organise donc autour de deux pôles :

Le pôle industriel : l'usine Oyak Renault à Bursa est l'une des plus grosses usines Renault, très performante et très bien classée parmi l'ensemble des usines de Renault sur les trois critères majeurs que sont la qualité, le coût et les délais (QCD).

Elle fabrique environ 350 000 voitures par an, essentiellement deux modèles : la Clio et la Fluence (dont la production s'arrête pour être remplacée par la Mégane Sedan).

La production de l'usine est dédiée au marché national, mais aussi à l'exportation.

Le pôle commercial : la Turquie est primordiale pour Renault. Dans le classement des plus gros pays en termes de vente, **la Turquie occupe la quatrième place** après la France, l'Allemagne et le Brésil.

Localement, le marché est dominé par quatre constructeurs : Volkswagen, Renault, Ford et Fiat.

Sur l'ensemble du marché, Renault occupe la seconde place derrière Volkswagen, mais Renault occupe historiquement une place de *leader* sur le marché des Véhicules Particuliers (VP).

En termes d'effectifs : l'usine compte plus de 5 000 salariés et la Direction commerciale compte 700 salariés dont 250 au siège, 100 dans le magasin de pièces de rechange à Bursa et 350 répartis au sein des différentes concessions Renault à Istanbul, Ankara, Izmir et Bursa.

Quelles sont les marques que vous fabriquez uniquement en Turquie pour exporter vers les pays de la région ?

Deux modèles : la Clio et la Mégane Sedan.

La Clio plait aux Turcs et elle est aussi très exportée en Europe occidentale.

Quant à la Megane Sedan, elle est aussi exportée, mais dans une moindre mesure. C'est surtout un modèle correspondant parfaitement aux besoins du marché turc.

Comment la marque Renault en Turquie se distingue-t-elle de ses concurrents ? Quels sont vos atouts et vos axes d'amélioration sur ce marché ?

Renault distribue deux marques : Renault et Dacia, une nouvelle marque qui n'existait pas il y a 10 ans en Turquie et qui s'est développée très rapidement surtout sur le segment des VP. Aujourd'hui, Dacia est la huitième marque du marché. C'est un premier atout.

La seconde force réside dans notre puissant réseau de concessionnaires qui couvre la totalité du territoire turc. C'est le réseau le plus dense de Turquie.

Par ailleurs, notre gamme est très complète et répond parfaitement aux besoins des Turcs : Dacia, représente la marque d'accès à l'automobile, extrêmement fiable, *smart* et à des prix extrêmement abordables. La marque Renault, quant à elle, couvre tous les besoins du marché : du VU au VP, de la petite voiture à la Talisman haut de gamme.

De plus, notre gamme a été entièrement renouvelée, si bien qu'elle est aujourd'hui la plus jeune d'Europe. Nous avons recherché un design attractif (comme celui de la Captur), une innovation à la fois utile et abordable en termes de prix, et proposant un excellent niveau de qualité.

Enfin, Renault bénéficie de sa notoriété puisque 95% des Turcs connaissent bien la marque Renault.

S'agissant des axes d'amélioration, il faut nous adapter toujours plus au marché, notamment en ce qui concerne la publicité et la communication qui doivent parfaitement correspondre à ce que les Turcs attendent. Quant à l'Image de marque, même si elle est déjà forte et moderne, on peut encore progresser.

Auparavant, vous avez été dirigeant de Renault dans plusieurs pays : en Roumanie, en Italie, en Slovénie... Quelle est la spécificité du marché turc ?

J'ai auparavant travaillé sur des marchés plutôt européens : en Italie, où on vend surtout des voitures avec coffre, des SUV, et en Roumanie comme en Slovénie où l'attraction vers les modes de consommation européens est forte.

En Turquie le marché est différent dans la mesure où l'on trouve deux tendances : modernité et tradition.

D'un côté, il existe une vraie demande de consommation occidentale : la Clio, les SUV (Kadjar, Capture, Qashqai) dont la demande s'amplifie accompagnée d'une attente forte en terme de digitalisation liée à un taux d'équipement en internet et smartphone élevé.

Par ailleurs, il y a encore un marché traditionnel : trois portes avec coffre, comme le modèle Sedan qui diminue fortement en Europe occidentale, mais qui reste extrêmement fort en Turquie. De même, la Symbol, une petite voiture

avec coffre, reste le modèle le plus vendu en Turquie et fortement commandé pour les flottes d'entreprises.

L'élargissement de l'UE vers les pays de l'Europe centrale et orientale comme la Pologne et la Roumanie a-t-il réduit l'importance du site Renault Turquie ? Non absolument pas.

Le marché turc croît et **il reste encore un gros potentiel de croissance** puisqu'en Turquie l'équipement automobile moyen est de 150 voitures pour 1000 habitants alors qu'en Europe le ratio est de 500 pour 1000.

De plus, sur le plan industriel, le développement de ces marchés émergents représente un atout puisque l'usine exporte.

Cela fait déjà deux ans que vous avez pris ce poste, quelle était votre stratégie en arrivant ? Avez-vous atteint vos objectifs ?

Je suis arrivé à ce poste en juillet 2014 et pour l'instant, oui, les objectifs sont atteints.

On a toujours **l'objectif constant de leadership** sur l'ensemble des segments du marché.

Concernant les VP, on était déjà *leader* et fin septembre 2016, on l'est toujours. Sur le marché des VU, on progresse puisqu'on a gagné des parts de marché. Concernant Dacia, on a pris position sur le marché avec une part de 5%. C'est une bonne entrée sur le marché.

Fin septembre 2016, globalement, on a gagné un point de part de marché par rapport à l'année dernière. La performance est au rendez-vous.

* Sabine Schwartzmann



CCI FRANCE TURQUIE
Türk-Fransız Ticaret Derneği

www.ccifemploi.com

La nouvelle
plateforme
emploi
de la communauté
d'affaires
franco-turque
de Turquie

Une réalisation de la
Chambre de Commerce
franco-turque de Turquie



La CPI s'empare des questions relatives aux biens culturels

Mardi 27 septembre, la Cour pénale internationale (CPI) a rendu son jugement dans le cadre du procès de Ahmad Al-Faqi Al-Mahdi, accusé de crime de guerre pour avoir détruit des biens culturels classés au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il a été condamné à purger une peine de neuf ans de prison. La candidate au doctorat en droit international pénal à l'Université Laval (Québec) et membre de la Chaire de recherche du Canada sur la justice internationale pénale et les droits fondamentaux, Claire Magnoux, dont le sujet de thèse est intitulé « Quand la justice internationale joue en réseau : les apports de la Cour internationale de justice au projet international pénal », répond à nos questions sur ce jugement que beaucoup de spécialistes en droit international pénal qualifient d'« historique ».



Pouvez-vous nous rappeler les éléments de cette affaire ?

Le Mali a ratifié le Statut de la Cour pénale internationale (CPI), appelé

Statut de Rome, en 2000 et le gouvernement malien a décidé en juillet 2012 de renvoyer la situation se déroulant sur son territoire depuis janvier 2012 devant la Cour. Cette situation concerne des crimes commis depuis janvier 2012 dans les régions de Kidal, Gao et Tombouctou notamment. En effet, en janvier 2012, un conflit armé non international se déroule sur le territoire du Mali entre les forces armées maliennes et différents groupes armés, dont Ansar Dine et Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI).

Al Mahdi a rejoint Ansar Dine en 2012 et a dirigé la police des mœurs à Tombouctou entre avril et septembre 2012. Dans le cadre de sa fonction, il a collaboré avec le tribunal mis en place par AQMI et Ansar Dine à Tombouctou et a participé à l'exécution des peines prononcées par celui-ci. Il est accusé d'avoir dirigé in-

entionnellement une attaque contre des mausolées et d'avoir détruit à la hache la porte d'une mosquée entre le 30 juin et le 11 juillet 2012. L'acte d'accusation porte sur la destruction de dix bâtiments religieux en tout.

Après avoir été arrêté au Niger, il a été transféré à La Haye le 26 septembre 2015. Son procès s'est tenu du 22 au 24 août 2016. Il a été reconnu coupable de crime de guerre du fait de la destruction intentionnelle de bâtiments religieux et historiques et a été condamné à 9 ans de prison.

Pourquoi ce jugement est-il qualifié d'historique ?

Tout simplement du fait des nombreuses charges symboliques qu'il porte. Al Mahdi est le premier djihadiste à faire face à la CPI et également le premier accusé concernant le conflit malien. Par ailleurs, c'est la première fois qu'un accusé plaide coupable devant la Cour. Enfin, ce qui a beaucoup retenu l'attention des commentateurs, c'est la charge de crimes de guerre pour la destruction de biens religieux et historiques qui n'avait jamais été portée devant la CPI.

* Propos recueillis auprès de Claire Magnoux par Camille Saulas

Lisez l'intégralité de cet article sur notre site internet www.aujourdhuilaturquie.com

La Corée du Nord poursuit ses essais balistiques

Pas moins de deux missiles balistiques ont été tirés par la Corée du Nord les 15 et 20 octobre derniers. D'une portée supposée de 2.500 à 4.000 kilomètres, huit de ces missiles « Musudan » ont été tirés au cours de l'année 2016, dont un seul seulement avec succès. Ce dernier, seul à n'avoir pas explosé au lancement, s'était échoué en mer du Japon courant juin. Une menace à laquelle Séoul et Washington avaient répondu par l'annonce de la mise en place d'un vaste système antimissile : le THAAD - Terminal High Altitude Area Defence -, depuis source de tensions supplémentaire entre les différents acteurs de la région. Une raison toute trouvée par la Corée du Nord pour poursuivre son programme nucléaire, en dépit des sanctions internationales.

Des sanctions inefficaces et des tensions croissantes

La Corée du Nord n'en est pas à sa première bravade vis-à-vis de l'ONU. Cela fait maintenant dix ans que le régime de Pyongyang poursuit ses tests de missiles balistiques, accompagnés de pas moins de cinq essais nucléaires (le dernier datant de septembre). Ceci au mépris de la résolution votée en 2006 par l'ONU interdisant au pays toute activité nucléaire et des sanctions internationales renforcées au cours des années. D'essai nord-coréen en sanction internationale, année après année, l'effet redondant de cette actualité aurait tout l'air d'un jeu provocateur. Elle correspond cependant, d'une annonce sur l'autre, à une progression effective de la Corée du Nord en matière de nucléaire à usage militaire. C'est en ce sens que l'ingénieur en aérospatiale John Schilling, cité par Le Point, écrivait sur le site de l'institut américano-coréen Johns-Hopkins que le missile Musudan de

portée intermédiaire pourrait être opérationnel d'ici « l'année prochaine, soit bien plus tôt que ce à quoi l'on s'attendait ».

Le régime, souvent tourné en dérision pour le culte de la personnalité stricte sur lequel il s'est érigé, ne se paye donc pas de provocation gratuite et risible envers Séoul et ses alliés, mais passe bel et bien les étapes nécessaires à l'expansion de son pouvoir nucléaire. D'où l'annonce du bouclier antimissiles THAAD par Séoul et Washington, dans le cadre de leur politique de défense bilatérale. Un projet perçu négativement par Pékin dès son annonce officielle en juillet dernier, considérant qu'un tel déploiement serait un pas en arrière dans la politique de dénucléarisation de la péninsule coréenne à laquelle tentent d'œuvrer Pékin et Washington, par intermittence, afin de pacifier les deux Corées. La portée du radar du THAAD, capable de couvrir les zones de lancement chinoises selon le président Xi Jinping, remettrait également en cause l'équilibre stratégique entre la Chine et les États-Unis, ainsi que l'avait rapporté l'agence de presse d'État Xinhua au début du mois de septembre.

Le conflit régional entre une Corée du Nord marginalisée et sécularisée et la Corée du Sud, héritage empoisonné de la guerre froide, continue donc toujours d'opposer indirectement Washington et Pékin, compromettant une paix chaque fois plus fragile entre les pays d'Asie. Tandis que l'attitude de Pyongyang, un des régimes les plus fermés au monde, continue de nourrir les fantasmes des médias internationaux. Fin octobre, l'ISS - Station Spatiale Internationale - révélait d'ailleurs les tout premiers clichés satellites précis jamais publiés de la capitale nord-coréenne.

* A.B

Justin Trudeau et Manuel Valls, des alliés de circonstances

(Suite de la page 1)

Ainsi, l'environnement et l'accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne ne sont pas des sujets qui les opposent, bien au contraire.

Manuel Valls et Justin Trudeau défendent bec et ongles le traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada. L'un comme l'autre sont conscients des enjeux et de la nécessité économique, mais aussi politique, pour leurs pays de s'ouvrir à de nouveaux marchés afin de stimuler leur économie. Quant à la lutte contre le réchauffement climatique, M. Trudeau et M. Valls sont sur la même longueur d'onde. Mais, c'est surtout en matière de politique interna-

tionale que les deux Premiers ministres ont tout à gagner de voir la relation franco-canadienne se renforcer. Justin Trudeau, qui désire voir un retour du Canada au-devant de la scène internationale, compte sur la politique internationale de la France pour atteindre son objectif tandis que Manuel Valls est conscient qu'il a besoin d'un allié aux Nations Unies et dans la lutte contre le terrorisme, mais aussi dans les zones où la France intervient militairement, à savoir : en Afrique - particulièrement au Mali où il aimerait que des troupes canadiennes se déploient sous l'égide de l'ONU - et au Moyen-Orient.

Ainsi, dès que l'on se retrouve sur des terrains où Manuel Valls n'a pas besoin de

Justin Trudeau, et vice et versa, le fossé se creuse de façon conséquente. Car, le point où tout les oppose c'est leur vision de la société et les questions identitaires. Le résident du 24 promenade Sussex est un fervent défenseur du multiculturalisme tandis que l'hôte de Matignon semble être parti en croisade contre tout ce qui viendrait à l'encontre de sa conception erronée de la laïcité. Quand l'un annonce que son pays accueillera encore davantage de migrants et qui arrive d'une façon exemplaire à les intégrer dans la société canadienne, l'autre procède au démantèlement de la jungle de Calais - nom qui reflète d'ailleurs malheureusement bien la situation déplorable des migrants en France-. À la vue de ces diver-

gences, pas étonnant que sur la question du burkini, les deux Premiers ministres se tiennent à l'opposé du spectre des réponses à apporter. Par effet d'entraînement, s'ils sont déterminés à coopérer en matière de lutte contre le terrorisme et contre la radicalisation, c'est leur réponse à donner à ces enjeux qui diverge aussi en tout point. Manuel Valls pense pouvoir régler le problème par une politique militariste et a été l'un des premiers à défendre le principe de la déchéance de nationalité, tandis que Justin Trudeau a honoré ses promesses électorales en se retirant de la coalition internationale en Syrie et en Irak puis a abrogé une loi fédérale qui permettait la révocation de la citoyenneté des binationaux Canadiens.

Les différences sur le fond de questions cruciales sont donc nombreuses, mais c'est aussi leur façon de faire de la politique, nous pourrions même évoquer leur style, que tout les oppose. Selfies, bains de foule, politique de la diversité et du compromis, et personnalité politique préférée des Canadiens pour l'un ; utilisation abusive de l'article 49.3, intransigeance - pour ne pas dire autoritarisme - et popularité en berne pour l'autre.

* Camille Saulas



Québec, ville culturelle de l'année dans le monde

Le 30 septembre, la ville de Québec a été couronnée ville culturelle de l'année par Leading Culture Destinations Awards, une organisation londonienne qui met en valeur les meilleures destinations culturelles du monde. Un prix on ne peut plus mérité !



Après avoir été sacrée « meilleure destination au Canada », Québec a fini par être finaliste au côté de Los Angeles et Lyon pour ce prix à laquelle la ville n'avait pas sollicité de candidature. Mais les atouts de la ville n'ont pas eu de difficultés à charmer le jury, composé de professionnels du milieu culturel et touristique pro-

venant de Berlin, Barcelone, Paris, Londres, Copenhague, mais aussi de New York et de Hong Kong.

Si le nouveau pavillon Pierre Lassonde du Musée national des beaux-arts du Québec n'a pas été désigné « meilleur nouveau musée d'Amérique du Nord » - le jury lui ayant préféré le musée d'art contemporain The Broad, à Los Angeles -, la créativité, l'innovation dans le secteur culturel, le dynamisme en matière d'expositions et d'événements, l'architecture de la ville ainsi que la gastronomie de la capitale nationale de la province canadienne a permis à Québec de se hisser en haut du podium des villes culturelles les plus riches au monde. L'annonce de cette nouvelle a fait le bonheur du maire de Québec, Régis Labeaume, qui a déclaré : « Notre ville a été choisie pour plusieurs raisons, d'abord pour son caractère unique et sa capacité à innover, mais surtout ses initiatives culturelles audacieuses [...] Notre culture est vivante et accessible. Nous le savions, maintenant, le monde entier le sait aussi ».

Il faut admettre que la ville compte de nombreux événements, organisés tout au long de l'année, et recèle d'activités cultu-

relles, de musées et d'expositions. Le charme du Vieux-Québec n'est pas non plus étranger à cette victoire. La cité fortifiée qui a été élevée au rang de « joyaux du patrimoine mondial » par l'UNESCO, vaut en effet le détour. Les fortifications de Québec, les dédales de rues à l'ambiance éclectique du Vieux-Port, de la Place Royale, de la rue Saint Jean et du Petit Champlain - qui recèlent de boutiques, de bars et de restaurants -, les petites maisons charmantes datant de la fondation de la ville en 1608 lui donnent un air de vieille ville européenne qui attire les visiteurs du monde entier, mais aussi les Canadiens qui aiment flâner dans les rues comme s'ils étaient en Europe. Il est indéniable que Québec mérite d'avoir été classée au sixième rang des plus belles destinations d'Amérique du Nord par le magazine *Travel + Leisure* en 2015.

Mais Québec, c'est aussi le lieu de tous les festivals... Si le festival *Envol et Macadam*, le festival de cinéma, d'opéra et de BD, ou encore le Salon du livre valent tous le détour, le Festival d'Été de Québec est sûrement le plus connu. Durant onze jours, la ville vibre au rythme de la musique de mille artistes venus spéciale-



ment pour l'occasion des quatre coins du monde. La ville n'est pas non plus avare en matière de spectacles. Québec recèle de théâtres et de salles de concert, mais organise aussi de nombreux spectacles déambulatoires de théâtre et d'arts visuels. Durant tout l'été, les artistes investissent les rues de la vieille ville au plus grand bonheur des visiteurs qui, après s'être fait tirer le portrait, s'attroupent autour de ceux qui pendant une quinzaine de minutes exécuteront diverses prouesses artistiques sous leurs yeux. Quant aux expositions et musées, il serait trop long d'en faire la liste. Soulignons juste que Québec n'a rien à envier aux plus grandes capitales.

* C. S.

Romain Puértolas remporte le Prix littéraire NDS des lycéens



Mercredi 26 octobre, les étudiants du lycée français Notre Dame de Sion à Istanbul attribuaient à Romain Puértolas le Prix littéraire NDS des lycéens 2016 pour son roman : *L'Extraordinaire Voyage du fakir qui était resté coincé dans une armoire Ikea*.

Les membres du jury ont été touchés par les aventures de ce fakir qui illustrent et mettent en lumière le parcours des migrants.

Ce récit, au titre très long, mais accrocheur, a conquis le cœur des élèves de Notre Dame de Sion par son style humoristique et aussi agréable à lire.

Le roman est sorti en France en 2013, la même année que la création de ce Prix des lycéens, et a été publié en Turquie l'année suivante par les Éditions Can. Il a été traduit en turc par Ebru Erbaş, elle-même diplômée du lycée Notre Dame de Sions. Un Prix lui a également été remis. C'est avec beaucoup d'émotion, qu'elle a remercié le jury d'avoir reconnu le travail des traducteurs et traductrices.

Publié dans plus de 50 pays, le livre du fakir a permis à son créateur de voyager.

Romain Puértolas n'a pas caché son plaisir d'être à Istanbul. En recevant son

Prix, il a exprimé son admiration pour le lycée ainsi que la maîtrise de la langue française de ces jeunes remettants.

Après avoir remercié le jury, Romain Puértolas a expliqué à une audience attentive comment lui était venue

l'idée du récit du fakir. C'est en puisant dans deux de ses anciennes activités professionnelles, l'illusionnisme et plus tard la police, qu'il a construit son roman. Au départ, le fakir qui était son personnage dans ses vidéos de magie s'est simplement trouvé enfermer dans une armoire Ikea, inspirée de celle que l'auteur possédait chez lui. Puis, au fil de l'écriture, les pages se remplirent des rencontres du fakir inspirées du souvenir des migrants qu'il a pu rencontrer tout au long de ses journées en tant qu'officier de police.

Amusés par la personnalité de l'auteur français qui entre deux boutades s'essaie à quelques mots en turc, les étudiants ont gardé leur sérieux au moment de la traditionnelle séance de questions-réponses.

Le partage entre les élèves et l'auteur a été généreux. Ils ont pu bénéficier des conseils de Romain Puértolas pour, selon lui, un bon écrivain, à savoir : lire toujours plus afin de s'enrichir et trouver son propre style ! Il a aussi partagé avec les élèves de nombreuses anecdotes.

Si vous vous demandiez si l'auteur a écrit les premiers chapitres de ce récit sur sa chemise comme son personnage du fakir, la réponse est non. Cette rumeur est devenue véridique après la sortie du roman. Elle a fait naître une sorte de *happening* qu'il a reproduit pour des émissions de

télévision lors de la promotion du livre. La réelle signification du fakir qui écrit sur sa chemise est qu'il est « sans-papiers ». Une situation qui l'oblige à écrire sur ce qui lui reste, sa chemise.

L'extraordinaire voyage du fakir qui était resté coincé dans une armoire Ikea, aux éditions Le Dilettante pour la version française.

* Pascale-Mahé Keingna



PROFITEZ DES AVANTAGES PEGASUS, POUR UN RETOUR AUX SOURCES!

- ★ 33 destinations en Turquie
- ★ Jusqu'à 60% de réduction sur flypgs.com pour vos suppléments bagages
- ★ Départs possibles depuis Paris Orly, Marseille Provence, St-Etienne, Lyon-Saint Exupéry
- ★ Choisissez parmi nos 4 forfaits de vol, selon vos besoins et vos envies!



flypgs.com | PEGASUS AIRLINES

TURQUIE

PRIX À PARTIR DE 74,99€

DISPONIBLE SUR FLYPGS.COM



* Taxes Comprises

« A Kavaklıdere notre objectif est de faire découvrir au monde nos cépages autochtones »

Fort de son savoir-faire de 87 ans, Kavaklıdere est le plus ancien producteur de vin turc et le leader du secteur vinicole en Turquie. Cevza Başman nous parle de cette entreprise familiale fondée par son grand-père, où elle s'occupe désormais du marketing et de l'export. Pour Cevza Başman, les cépages autochtones sont les clés du succès à l'exportation du vin turc. Rencontre avec cette jeune et brillante manager parfaitement francophone.



Pouvez-vous nous parler de vous ?

À l'âge de quatre ans, j'ai commencé ma scolarité au lycée français Charles de Gaulle d'Ankara. Par la suite, j'ai entrepris des études à l'Université Paris Dauphine où j'ai effectué une licence en économie et en gestion puis un master en marketing en alternance. Le diplôme en poche, j'ai travaillé durant un an pour Peugeot-Citroën en tant que chef de marché, puis j'ai évolué durant un an à Sephora. Mais après avoir vécu cinq ans à Paris, je suis retournée en Turquie en 2013 où j'ai rejoint l'entreprise familiale, Kavaklıdere. J'y travaille surtout dans le marketing, mais j'ai aussi des responsabilités dans l'export et la production.



Pouvez-vous nous parler de l'entreprise Kavaklıdere, de sa création ainsi que de son évolution ?

Kavaklıdere fut créée en 1929 par Cenap et Cevza And, et c'est la première entreprise productrice de vin en Turquie. Son nom provient du quartier Kavaklıdere situé à Ankara, où se trouvaient les premières vignes et la cave.

Après la mort de son mari, Cevza And a demandé l'aide de son frère afin de continuer à gérer l'entreprise. En 1985, mon grand-père, Mehmet Başman, a repris l'entreprise. Et c'est grâce à lui que Kavaklıdere a autant de succès aujourd'hui.

En 1987, en raison du développement du centre-ville et avec l'idée de faire prospérer l'entreprise, Mehmet Başman fut l'ingé-

nieur qui a créé le projet ainsi que la cave, et qui a déplacé le siège à Akyurt, près de l'aéroport d'Ankara. Aujourd'hui, la cave principale est toujours au même endroit. L'investissement dans les vignes est l'une des priorités de Kavaklıdere. Nous sommes convaincus que pour faire du vin de qualité, il faut tout d'abord des raisins de qualité. C'est pourquoi, depuis 1990, nous consacrons nos efforts dans le développement de nos vignes. Aujourd'hui, nous avons au total 660 hectares de vignes dans sept différentes régions de Turquie.

Les deux investissements importants pour le secteur de vin en Turquie sont à Pendore et Côtes d'Avanos. Pendore est situé à Kemaliye, soit à environ une heure et demie d'Izmir, tandis que Côtes d'Avanos se

trouve à Gülşehir, en Cappadoce. Ces deux domaines disposent chacun d'une cave et d'environ 200 hectares de vignes. La production se fait en style « château », comme en France. C'est-à-dire que les raisins ne sont pas transportés et la vinification se fait directement sur place à la suite des vendanges.

Avez-vous quelques chiffres quant à votre production moyenne annuelle et son évolution ces dernières années ?

Kavaklıdere a une production moyenne de sept millions de litres et une capacité totale de 19.5 millions de litres.

Quels sont les cépages principalement utilisés ?

Nous utilisons principalement des cépages autochtones propres à la Turquie, c'est à dire principalement : Kalecik Karası, Öküzgözü, Boğazkere, Narince, Emir. Je peux dire sans hésiter que Kavaklıdere est le producteur de vin turc qui donne le plus d'importance aux cépages autochtones. D'autant plus que la production de vin en Turquie est plutôt tournée vers les cépages internationaux avec le Cabernet Sauvignon et le Sauvignon blanc en raison de la demande. Notre vision est plutôt basée sur le potentiel du pays en terme de terroir, nous voulons mettre en valeur les cépages uniques qu'on retrouve en Turquie. Nous sommes convaincus qu'à l'exportation le succès ne passe que par les cépages autochtones. C'est en faisant découvrir de nouvelles saveurs, une autre histoire qu'on peut faire aimer les vins turcs.

En revanche, nous produisons tout de même des vins de cépages internationaux afin de répondre à la demande du marché domestique...

Quelle est la particularité des vins produits en Cappadoce ?

La Cappadoce détient un terroir très spécial pour la viticulture. Les cheminées de fées, bien connues en Cappadoce, proviennent d'un sol volcanique qui apporte beaucoup de minéraux et de fraîcheur aux vignes. C'est pourquoi nous obtenons des vins blancs de très bonne qualité, riches en minéraux et si frais.

De plus, la différence de température de 15 degrés entre le jour et la nuit est un grand avantage. La chaleur de la journée est indispensable pour la maturité, tandis que le froid du soir permet d'obte-

nir une note de fraîcheur dans nos vins. Dans notre domaine Côtes d'Avanos, situé en Cappadoce, nous produisons majoritairement des vins blancs. D'ailleurs, il y a une semaine, Côtes d'Avanos Narince Chardonnay 2013 a obtenu 91 points aux dégustations de Decanter.

Les vins de Kavaklıdere sont-ils exportés et dans quelle proportion ?

Oui 20 % de la production de Kavaklıdere est exportée dans 25 pays et particulièrement aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Allemagne.



Nous recevons aussi une aide financière de la part du gouvernement turc afin de pouvoir investir à l'étranger et de faire de Kavaklıdere une marque internationale. Nous faisons d'ailleurs partie du programme de *Turquality*.

Quels sont les vins de Kavaklıdere les plus appréciés à l'étranger ?

Ce sont sans aucun doute les vins provenant des cépages autochtones ainsi que nos séries Premium : Pendore, Côtes d'Avanos et Prestige.

* Mireille Sadège

Lisez l'intégralité de cet article sur notre site internet www.aujourdhuiturquie.com

Les olives Kürşat s'exportent

Depuis trois générations, Kürşat, l'entreprise familiale turque, cultive ses oliviers dans la ville d'Ayvalık sur la côte turque.

Très vite, le goût unique de ces olives et de son huile extra vierge a créé l'identité de la marque et a ancré Kürşat dans la liste des fabricants de produits naturels hauts de gamme.

Zeynep Kürşat, ingénieur agronome de formation et fille de Mustafa et Fatma, dirige d'une main de maître l'une des deux boutiques de l'entreprise. Elle accueille les habitués et les curieux dans son espace de Nişantaşı dans le quartier européen d'Istanbul.

Aujourd'hui, c'est un nouveau défi dans lequel se lance Kürşat. Deux de leurs amis, architectes et Allemands d'origine, Gabriele et Erdoğan Kern-Altındış, en visite à Ayvalık durant l'été 2016 sont tombés amoureux du goût si unique et puissant de l'huile d'olive extra-vierge Kürşat. Ces jeunes entrepreneurs qui détiennent

un réel réseau à Munich ont eu l'idée de commercialiser la marque en Allemagne, et ce avec la précieuse aide de Kürşat. C'est ainsi que le label Kürşat X Manzara (le nom de l'entreprise du couple) est né. Et c'est lors de la soirée de lancement, organisée à Istanbul le 7 octobre dernier, qu'a débuté l'aventure. Les connaisseurs de Kürşat ainsi que les amis du couple présents à Istanbul ont pu découvrir la teneur de ce partenariat.

Zeynep Kürşat nous en dit plus : « L'intérêt de ce partenariat est bien sûr d'entamer un processus d'exportation de notre image et de notre marque en Europe, mais il s'agit surtout de créer un lien en-



core plus fort entre deux cultures : celle de la Turquie et celle de l'Allemagne. On veut faire des choses nouvelles pour protéger ce pont qui existe entre les deux pays. Ce qui compte c'est le partage et le vivre ensemble ». Une ambiance chaleureuse de partage que l'on a pu retrouver entre les gérants des deux marques à la soirée de lancement, mais aussi tout au long de notre entretien avec Zeynep Kürşat.

La prochaine étape dans l'évolution de ce partenariat sera organisée directement à la source. Effectivement, le 29 octobre aura lieu à Munich une soirée de dégustation de l'huile d'olive Kürşat. Ce sera un premier test du produit pour ce qui sera peut-être la prochaine clientèle de Kürşat X Manzara. Le prochain événement stambouliote est prévu pour le mois de janvier 2017. Ce sera une belle occasion pour faire découvrir ou redécouvrir de ces produits d'exception.

Les olives vertes et noires Kürşat dites « de tables » ont un goût très fort. Une fois récoltées, elles sont salées et séchées



pendant deux jours au soleil. Mais, pour obtenir une telle qualité, il faut compter en réalité au moins huit mois de préparation !

Quant à l'huile extra-vierge qui est extraite d'une partie des olives récoltées grâce à une technique de pression à froid, elle est pure et ne contient aucun additif. Son taux d'acidité est de 0,5 gramme au maximum pour 100 grammes d'huile. Dans le futur, Zeynep Kürşat nous révèle d'autres projets potentiels qui pourraient voir le jour, comme la possibilité de faire venir des clients allemands, mais aussi d'autres pays d'Europe pour assister aux récoltes d'olives et déguster les produits tout en découvrant l'environnement dans lequel ils se sont développés.

* Pascale-Mahé Keingna



Les pianistes de Sion



« Plucked Unplucked », une fusion parfaite entre le jazz et le classique

Violaine Cochard, claveciniste, et Édouard Ferlet, compositeur forment « Plucked Unplucked », un projet original qui allie le clavecin au piano. Une association inédite où le classique côtoie le jazz au son de la musique baroque d'un clavecin amplifié. Rencontre avec un duo hors du commun, qui navigue dans les eaux chaudes du hasard et de l'improvisation.

Qu'est-ce que ça fait de jouer un instrument peu connu du public ?

On a envie de le faire aimer du public. Je donne quelques cours puisque j'estime qu'il est important de transmettre cet art. Aujourd'hui, en France, quand les jeunes font du clavecin, c'est un choix. Il y a beaucoup de classes de clavecin qui se sont développées ces trente dernières années, ainsi que des classes de musique ancienne.

Comment avez-vous su que vous alliez faire de cet instrument votre métier ?

Je joue de la musique baroque depuis 35 ans. Petit à petit, j'ai appris à aimer cet instrument et le répertoire qu'il défendait. C'est un répertoire énorme et très varié, regroupant plus de deux siècles de musique. On joue les virginalistes anglais, de la musique française du XVIIe et XVIIIe siècle. On joue Bach, Scarlatti, on joue de la musique italienne.

J'ai su que c'était ce que je voulais faire lorsque j'ai commencé la musique de chambre et que j'ai joué avec d'autres musiciens. Vers l'âge de 12 ans, j'ai commencé à faire de la musique dansante, de la musique d'orchestre, à accompagner des chorales et d'autres d'instruments. J'ai aussi accompagné des danseurs. Le clavecin est multifonctionnel, c'est aussi bien un instrument soliste qu'un instrument qui accompagne. C'est l'instrument roi de l'époque baroque, il était partout dans les formations d'orchestres et de musique de chambre, ainsi que dans les formations plus petites, en récital avec un chanteur ou un instrumentiste. C'est cette diversité que j'aime. Explorer d'autres univers que la musique baroque avec cet instrument, c'est une grande richesse.

Le fait de jouer du clavecin plutôt qu'un autre instrument n'a pas été un frein dans votre carrière ?

Je n'ai pas fait de plan de carrière, tout s'est fait naturellement, au fil des rencontres et des envies. Je vis au jour le jour, avec l'envie de faire des découvertes, de travailler avec des musiciens qui m'apportent quelque chose. Je ne me fixe pas d'objectifs définitifs. Sortie du conservatoire, j'ai travaillé avec Christophe Rousset qui m'a fait confiance et m'a engagé tout de suite dans l'orchestre qu'il montait. L'échange, c'est très important. Je ne pensais pas, il y a dix ans, que je ferais un duo clavecin-piano avec Édouard. C'est un peu le hasard qui a fait en sorte que le tout s'est fait. Grâce à Pierre Hantai, avec qui j'ai beaucoup travaillé, j'ai rencontré deux sœurs, une flûtiste et une violoncelliste, qui cherchaient une claveciniste pour monter leur ensemble. C'est de là qu'est né l'ensemble Amarillis.



Comment avez-vous rencontré Édouard Ferlet, avec qui vous travaillez sur le projet Pluck Unplucked ?

Nous nous sommes rencontrés il y a quatre ans, lors d'une émission de radio. C'est une journaliste de Radio France qui nous a suggéré de jouer ensemble parce qu'on sortait chacun un album autour de l'œuvre de Bach. Elle a l'habitude de rassembler des musiciens d'horizons différents. Au début, on n'y croyait pas du tout, mais on a essayé et ça a très bien marché. On ne l'aurait jamais fait par nous-mêmes. L'idée même d'associer le clavecin au piano sort vraiment de l'ordinaire.

Que pouvez-vous nous dire du titre de votre projet ?

Le titre original, c'est « Frappé Pincé ». Le piano a des cordes, qui sont frappées grâce à un marteau, tandis qu'elles sont pincées avec le clavecin, comme une guitare. C'est la traduction anglaise. À travers ce titre, on perçoit le nom d'un duo. Il fait également référence à « Plugged Unplugged » (« Branché Débranché »). Dans notre travail, il y a un côté électro parce qu'amplifiées, les sonorités du clavecin changent beaucoup et deviennent électriques.

Quelles sont les particularités de ce projet ?

Le projet se situe entre le jazz et le classique, c'est de la musique improvisée. Ce sont des compositions créées par Édouard à partir des compositions de Bach, qui se prêtent aussi bien au clavecin qu'au piano, qu'il a décomposées et recomposées en rajoutant ses notes personnelles. On entend la musique de Bach en filigrane.

Pour moi, en tant que claveciniste, c'est aussi une autre façon de travailler. Dans ce travail, il y a beaucoup d'improvisation. C'est ce qui est intéressant à développer à mon avis. En musique baroque, le continuo, soit le fait d'accompagner des chanteurs et des instrumentistes où seule la main gauche de la partie de

clavecin est écrite, offre beaucoup de liberté dans l'interprétation, c'est une forme d'improvisation, mais qui est quand même très encadrée. Avec Édouard, c'est autre chose que je n'avais jamais expérimenté.

On se plonge dans un autre univers. Dans ce projet, il y a beaucoup d'inconnu, comme il y a énormément d'improvisation. Chaque concert est différent, tout est dans l'instantané, ce n'est pas figé et c'est ce que j'aime. C'est un projet, peut-être un peu risqué, mais cela apporte parfois des surprises qu'on ne soupçonnait pas, de la magie ! Notre album fonctionne assez bien, car c'est une association inédite. Quand les gens nous disent que le disque les fait voyager au point de l'écouter en boucle et que la perception est différente à chaque écoute, ça nous fait vraiment plaisir. Je n'ai pas l'habitude d'écouter mes disques, mais « Pluck Unplucked », je l'écoute chez moi et l'apprécie.

Vous enregistrez aussi des disques en solo ?

Oui, le premier, c'était un conseil du producteur du label qui enregistrait Amarillis. Par la suite, j'étais un peu réticente à enregistrer une nouvelle interprétation de Couperin. Mais il y a aussi eu Laurent Soumagnac, qui a construit le clavecin et qui a fait un superbe travail de restauration sur un clavecin français du XVIIe, idéal pour la musique de Couperin. La rencontre avec ce clavecin m'a donné envie de me lancer et de faire un enregistrement sur ce dernier. Ça a été la même chose pour Bach. J'ai eu la rencontre avec un clavecin exceptionnel, historique, un Dulcken qui n'avait jamais été enregistré. Quand je l'ai joué, j'ai vraiment eu un coup de foudre pour cet instrument et tout de suite ça a très bien marché pour la musique de Bach. Le propriétaire du clavecin voulait que ce soit avec moi que l'enregistrement se fasse. Ce n'est pas que la musique qui me pousse à faire un enregistrement, mais plutôt la rencontre d'un instrument.

Comment construisez-vous vos projets ?

J'ai besoin de temps pour élaborer un projet. Par exemple, je n'ai pas envie de faire une intégrale des suites françaises de Bach, le côté anthologique ne me plaît pas. Je me dis que les gens écoutent mon disque comme s'ils étaient en concert. Je conçois les programmes de disque et de concert comme un voyage, et cela demande du temps. Prochainement, nous avons l'idée de travailler sur un thème précis, nous avons pensé à la danse instrumentale, mais pas forcément à un répertoire baroque. Peut-être, la danse folklorique est-européenne de Bela Bartok.

Partez-vous en tournée à l'étranger ?

Oui, avec mon ensemble, on commence à être un peu connues dans le milieu de la musique baroque. Il y a de la demande. Nous avons beaucoup de concerts à venir. Nous avons des relais à l'étranger. D'ailleurs, quelqu'un en France s'occupe de nous faire travailler en Inde, au Japon, en Chine... Le public est souvent très réceptif, très curieux, il y a une très belle écoute. En Amérique du Sud, ils ont été très chaleureux. Ils vous tombent dans les bras en pleurant après le concert ; c'est assez troublant ! Mais la sincérité est là, c'est touchant. Les Chinois sont aussi très chaleureux, très naturels.

À quoi ressemble une de vos journées types ?

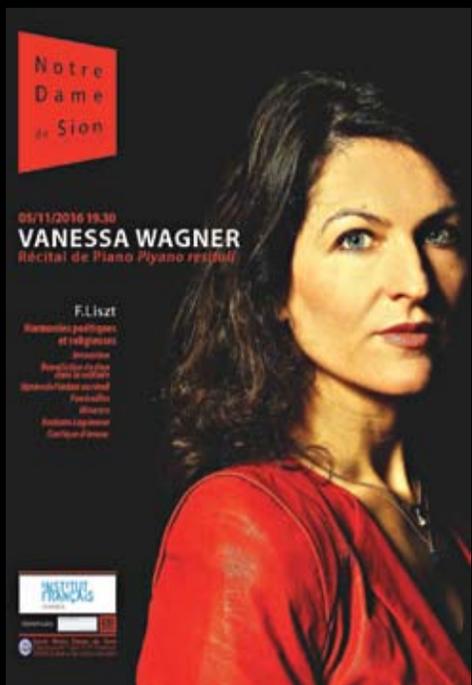
Aucune journée ne se ressemble. Ce qui est certain, c'est que la musique est très présente. Je ne compte pas les heures passées à jouer quotidiennement. J'écoute beaucoup de concerts, et pas forcément de musique baroque. J'en ai énormément écouté quand j'étais étudiante. Aujourd'hui, mes envies sont différentes. Je ne me sens pas claveciniste, je me sens musicienne avant tout. En même temps, c'est mon compagnon de route. Je ne suis pas une puriste, je ne me cantonne pas à la musique baroque.

Vous avez fait beaucoup de concours à l'international. Qu'est-ce que ça apporte un concours dans une carrière ?

En général, quand on prépare un concours, on travaille énormément pendant trois mois. C'est un programme énorme, un défi qu'on se lance quand on est jeune, mais, au fond, je pense que ça n'apporte pas grand-chose. Quand j'ai gagné le concours à Montréal en 1999, ma carrière n'a pas décollé du jour au lendemain parce que j'ai eu le premier prix. J'ai gagné de l'argent, j'étais ravie, mais ce n'est pas un but en soi de gagner un concours international.

* Julia prioult et Manon Guilbert

Agenda Culturel Novembre 2016



Le 12 novembre, concert de musique classique du pianiste Tristan Pfaff au lycée français Notre Dame de Sion. Un événement proposé par les instituts français d'Ankara.

Le 14 novembre, le trompettiste de La Nouvelle-Orléans, Christian Scott, présentera son nouvel album au Salon IKSU. Dans ce disque, il aborde les thèmes des violences policières aux États-Unis, de l'ouragan Katrina et de la guerre au Moyen-Orient.



Le 15 novembre, Le grand marathon d'Istanbul. De 42 km, c'est le seul marathon au monde qui se déroule sur deux continents. L'association organisatrice propose également deux autres parcours de 10 et de 15km. Pour s'inscrire, allez sur le site Istanbulmarathon.org.

Jusqu'au 28 novembre se déroulera l'exposition de l'artiste franco-américaine, Louise Bourgeois : **Larger than Life**. 58 de ses œuvres y seront présentées. La peur, la jalousie ou encore la solitude sont des sentiments qu'elle illustre dans ses œuvres exposées à l'Akbank Sanat Muzesi

Jusqu'au 29 novembre, le Salt Beyoglu et le Salt Galata présentent simultanément : **How did we get there ?** Cette exposition présente des photos, des vidéos, des articles, des publicités et des interviews de la période de tensions entre la gauche et la droite en Turquie. Ces tensions avaient abouti au coup d'État militaire de 1980 et à l'adoption de la présente constitution.

L'Automne, c'est la saison de l'art !

Comme prévu, avec l'arrivée de l'automne, la ville est encore remplie de l'art. Au cours du dernier mois, plusieurs musées et galeries d'art d'Istanbul ont annoncé de nouvelles expositions. Borusan Contemporary a ouvert ses portes le 29 octobre avec trois nouvelles expositions, tandis que Le Musée Pera a annoncé l'exposition "Cold Front from the Balkans" organisée par Ali Akay et Alenka Gregorič. Les salons du cinéma sont aussi remplis de cinéastes, surtout avec Film Ekimi qui vient de se terminer et qui a, comme d'habitude, attiré beaucoup d'attention. Bien entendu, la 3^e édition de la Biennale du design d'Istanbul, qui continuera jusqu'au 22 novembre, et Contemporary Istanbul, qui aura lieu la première semaine du novembre, feront le bonheur des amateurs d'art.

Lors du mois précédent, je me suis rendue aux vernissages de différentes expositions qui m'ont laissé des sentiments mitigés. Tout d'abord, je désire parler de l'exposition de l'artiste reconnue Azade Köker présentée par la Zilberman Gallery. Située au 3^e étage de l'appartement Misir de l'Avenue Istiklal, cette galerie d'art essaye depuis 2008 de promouvoir sur la scène internationale les artistes contemporains de Turquie, mais aussi de présenter des artistes internationaux au monde artistique local. Étant la quatrième exposition en solo de A. Köker à la Zilberman Gallery, "Everywhere, Nowhere"

sera ouvert à tous jusqu'au 12 novembre. Dans ses *artworks*, A. Köker utilise une technique unique et impressionnante pour évoquer des sujets profonds, mais fondamentaux. En considérant la nature comme une structure sociale, l'artiste répète les formes naturelles pour pouvoir analyser cette structure qui n'est plus purement naturelle du fait de l'intervention humaine. L'exposition se concentre aussi sur les frontières qui sont, d'après A. Köker, en train de devenir de plus en plus floues et vides de sens. Entre les murs de la galerie, on retrouve une analyse des conditions sociopolitiques actuelles, présentée par une immense artiste.



L'autre vernissage, mentionné ci-dessus, était celui de l'exposition intitulée "Off The Record" de Nil Yalter, à la galerie d'art Arter. Même si vous ne connaissez pas cette artiste, si vous avez déjà visité

Istanbul Modern, je suis sûr que sa vidéo "The Headless Woman or The Belly Dance" (1974) a attiré votre attention. En bref, dans cette vidéo, l'artiste illustre la dépression d'une femme, causée par le renforcement des traditions, en écrivant des mots sur son ventre, et en accompagnant le tout d'une musique traditionnelle. Déjà présenté par des musées remarquables à travers le monde, tels le Centre Pompidou, la Galleria Nazionale d'Arte Moderna de Rome et le Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, cet *artwork* - qui n'est pas présenté par Arter actuellement - de N. Yalter est considéré comme l'un des premiers exemples de l'art vidéo féministe. Quoi qu'il en soit, N. Yalter, qui habite à Paris depuis 1965, crée des vidéos et des installations multimédias, ainsi que des peintures et des dessins. L'individu qui se retrouve confronté aux mécanismes de contrôle et aux normes de la société élabore une stratégie complète et la préparation de celle-ci est un sujet central pour Nil Yalter. En l'abordant d'une manière extrêmement politique, l'artiste est souvent critiquée pour amputer le côté artistique dans ses *artworks* afin de mettre l'emphase sur un message politique. Bien que ces critiques ne soient pas complètement dénuées de pertinence, l'exposition à Arter vaut le coup d'œil.

* Sirma Parman

1856 : le parfum du 160^{ème} anniversaire du lycée Notre Dame de Sion

Esra Kocaoğlu Fleurichamp est diplômée de Notre Dame de Sion. Elle a étudié le *commerce et le management* ainsi que la psychologie à l'université de Boğaziçi. Dotée d'un sens commercial et créatif, c'est tout naturellement qu'elle s'est intéressée au monde des parfums. Elle est devenue la première femme turque expatriée en Europe œuvrant dans ce secteur. Elle a commencé sa carrière chez Givaudan, l'une des plus grandes sociétés de parfum, où elle y a découvert cet univers de rêve où s'entremêlent parfums, création, nez et développement. Elle a aussi travaillé chez Mane et chez IFF, leader mondial de parfum.



Expatriée durant 11 ans à Milan, elle a été senior manager pour le développement des parfums de grandes marques telles Prada, Versace, Dolce & Gabbana, Moschino, etc. Depuis 2011, elle est manager pour la zone Turquie et Italie d'Expressions Parfumées située à Grasse, dans le sud de France. Ainsi, elle vit entre Cannes, Istanbul et Dubaï.

Esra Kocaoğlu Fleurichamp a participé à la création du parfum 1856, elle nous en parle.

1856 : un parfum frais, floral, musqué et boisé

C'est dans le cadre des célébrations du 160^e anniversaire du lycée Notre Dame de Sion qu'est né le parfum 1856. La création du parfum 1856

est une idée merveilleuse qui s'est concrétisée grâce aux précieux conseils de M. Yann de Lansalut, proviseur du lycée, et mon expertise en matière de développement et de création de parfums. La conception a été réalisée en coopération avec Hunca Kozmetik. Nous avons essayé de créer une fragrance reflétant l'esprit du lycée Notre Dame de Sion.

1856 est un parfum frais, floral, musqué et boisé. S'il se caractérise par une note fraîche et pétillante d'agrumes, le cœur du parfum est doux et généreux grâce aux fleurs fraîches que sont les violettes et le jasmin gorgés de soleil. Le fond du parfum se marie harmonieusement avec les notes boisées associées à l'ambre et au musc. Le tout s'envole dans un sillage aux charmes joyeux.

Nous avons travaillé sur cette fragrance unique et naturelle avec l'un des plus grands 'nez' de chez Expressions Parfumées afin d'illustrer, grâce à ces notes originales, l'intelligence, l'élégance et le charme des élèves de Notre Dame de Sion. Ce parfum décrit la femme de Sion avec toutes les valeurs que

notre école nous a transmises et le parfum 1856 nous permet aujourd'hui d'avoir une identité olfactive propre qui nous ressemble.

Le but de ce projet, mis sur pied avec le parfumeur était de donner vie à cette identité olfactive par l'entremise des fragments de violettes, une fleur qui nous symbolise depuis plus de 160 ans. Les notes fraîches soulignent notre dynamisme et notre énergie, tandis que les notes boisées et ambrées caractérisent nos forts caractères.

La réalisation du parfum 1856 a été une expérience inoubliable pour moi et, il est certain, que son sillage restera ancré dans cet envoutant voyage que sont nos heureuses années passées à Notre Dame de Sion.

